



HAL
open science

Occitanie, Hérault, Montpellier : rue Gaston Bachelard, aux marges de la villa médiévale de Montels

Odile MaufRAS, David Tosna

► To cite this version:

Odile MaufRAS, David Tosna. Occitanie, Hérault, Montpellier : rue Gaston Bachelard, aux marges de la villa médiévale de Montels. [Rapport de recherche] 1111638 (SRA) ; D126899 (Inrap), Inrap. 2019, pp.56. hal-02197059

HAL Id: hal-02197059

<https://hal.science/hal-02197059>

Submitted on 30 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Occitanie, Hérault, Montpellier

Rue Gaston Bachelard

Aux marges de la *villa* médiévale de Montels

par

Odile Maufra
David Tosna



Les silos médiévaux au nord de la parcelle : extrémité d'une aire d'ensilage villageoise ?
Cliché O. Maufra Inrap

Occitanie, Hérault, Montpellier

Rue Gaston Bachelard

Aux marges de la *villa* médiévale de Montels

Code INSEE
34172

Arrêté de prescription
SRA 76-2018-1024

Code opération
n°11111638

Code Inrap
D029942

par

Odile Maufra
David Tosna

Inrap Midi-Méditerranée

561 rue Étienne-Lenoir, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07, midimed@inrap.fr

Juillet 2019

La consultation et l'utilisation de ce rapport s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs, ce qui emporte diverses contraintes auxquelles sont soumis tous les consultants et utilisateurs. Ainsi plus particulièrement, en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle :

- les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ;
- toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport) ;
- la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

5	I. Données administratives, techniques et scientifiques
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs
8	Liste des intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
20	Arrêté de désignation
21	II. Résultats
23	1. Introduction
23	1.1. Circonstances de l'opération
23	1.2. État des connaissances avant intervention
26	1.3. Stratégie et méthode mises en œuvre
26	1.4. Résultats
27	2. Le contexte sédimentaire
31	3. Occupation médiévale
31	3.1. Carrières ou bassins de rétention
33	3.2. Une aire d'ensilage
37	3.3. Autres vestiges
38	3.4. Indices de datation
39	4. Traces de mise en valeur contemporaine
40	5. Conclusion : les marges d'une villa médiévale
42	Bibliographie
43	Liste des figures
45	III. Inventaires techniques
46	Inventaire des vestiges archéologiques immobiliers
51	Inventaire analytique des vestiges mobiliers
53	Inventaire des photographies
56	Inventaire des relevés de terrain - minutes de chantier



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Occitanie

Département
Hérault

Commune
Montpellier

Adresse ou lieu-dit
rue Gaston Bachelard

Codes

Code INSEE
34172

Numéro d'opération
1111638

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence Lambert 93

Abscisses : 769875

Ordonnées : 6 276 615

Altitude : 26 m NGF

Références cadastrales

Commune
Montpellier

Année
2018

Section(s)
EL

Parcelle(s)
611

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Renseignement non communiqué

Propriétaire du terrain

Crédit Agricole Immobilier
Promotion
101 allée de Délos
Immeuble Europa – CS 80103
33 960 Bordeaux cedex 2

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
SRA n° 76-2018-1024 du 19
décembre 2018

Numéro de l'arrêté de désignation du
responsable :
SRA n° 76-2019- 0444

Numéro de référence Inrap
D126899

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Crédit Agricole Immobilier
Promotion
101 allée de Délos
Immeuble Europa – CS 80103
33 960 Bordeaux cedex 2

Nature de l'aménagement

Construction de logements
collectifs

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Odile Mauftras, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Midi-Méditerranée
561 rue Etienne-Lenoir
Km Delta
30900 Nîmes

Dates d'intervention

Fouille
du 13 au 16 mai 2019

Post-fouille
du 20 au 27 mai 2019

Données quantitative de l'opération

Surface prescrite
1430 m²

Surface diagnostiquée
145,50 m² (10,15 %)

Lieu de dépôt temporaire du mobilier

Centre archéologique Inrap
561 rue Etienne Lenoir
Km Delta
30900 Nîmes

Lieu de dépôt définitif du mobilier

Centre de Documentation
Archéologique du Gard
396, avenue Joliot Curie
30900 Nîmes

Mots-clefs

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Épipaléolithique et Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire
- Époque médiévale**
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle
 - Première Guerre mondiale
 - Seconde Guerre mondiale

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat
- Habitat fossoyé
- Bâtiment agricole
- Structure excavée
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Four
- Fosse
- Fossé
- Trou de poteau
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Habitat
- Puits
- Extraction
- Paléosol
- Économie agraire
- Sédimentation naturelle

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Objet en pierre
- Outil
- Parure
- Restes humains
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Macro-outillage
- Peinture
- Sculpture
- Inscription ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de la céramique
- Analyse de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- autre

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Didier Delhoume, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Cyril Montoya, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Louis Vayssettes, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Pierre Jouvencel, Inrap	Directeur interrégional Méditerranée	Mise en place et suivi de l'opération
Marc Célié, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi du chantier
Jean-Yves Breuil, Inrap	Délégué au directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi du chantier
Odile Maufras, Inrap	Ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Didier Delhoume, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Cyril Montoya, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Christophe Pellecier, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Pierre Jouvencel, Inrap	Directeur interrégional Méditerranée	Mise en place et suivi de l'opération
Marc Célié, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi du chantier
Jean-Yves Breuil, Inrap	Délégué au directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi du chantier
Odile Maufras, Inrap	Ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants techniques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Olivier Boudry, Inrap	Assistant technique	Logistique du chantier
Jacques Carvenec, Inrap	Conseiller Sécurité et Prévention	Sécurité et Prévention
Christelle Gaudet, Inrap	Gestionnaire du mobilier	Gestion du mobilier
Laure Métais, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Logistique du chantier
Hervé Rodéano, Inrap	Assistant gestionnaire des moyens du centre	Logistique du chantier

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Odile Maufra, Inrap	Archéologue, ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération
David Tosna, Inrap	Archéologue, assistant d'études et d'opérations	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Catherine Bioul, Inrap	Topographe, assistante d'étude et d'opération	Relevés et plans, SIG

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Odile Maufra, Inrap	Archéologue, ingénieure chargée de recherche	Infographie et rédaction
Mathieu Ott, Inrap	Archéologue, assistant d'études et d'opérations	Étude céramologique
Frédérique Robin, Inrap	Infographiste, assistante d'étude et d'opération	SIG, infographie et maquettage

Notice scientifique

État du site

Le projet de construction d'un immeuble de logements sur une petite parcelle 170 m au sud-ouest de l'église médiévale Saint-Michel de Montels a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique qui a été conduit en mai 2019. Celui-ci a livré quelques vestiges qui laissent supposer que le terrain est en bordure d'un village médiéval de type *villa* carolingienne. Il en a été trouvé quelques silos abandonnés au XII^e ou au début du XIII^e siècle qui sont peut-être l'extrémité d'un grand quartier de stockage collectif comme il en existe aux marges de l'habitat groupé languedocien des VII^e-XIV^e siècles. Deux grandes fosses, à vocation d'emprunt de matériaux ou de bassin de rétention, se trouvent au-delà de l'aire d'ensilage, un peu plus loin du village donc. Par ailleurs, un fossé et quelques fosses sans fonction identifiable complètent l'aperçu de l'occupation du secteur au Moyen Âge.

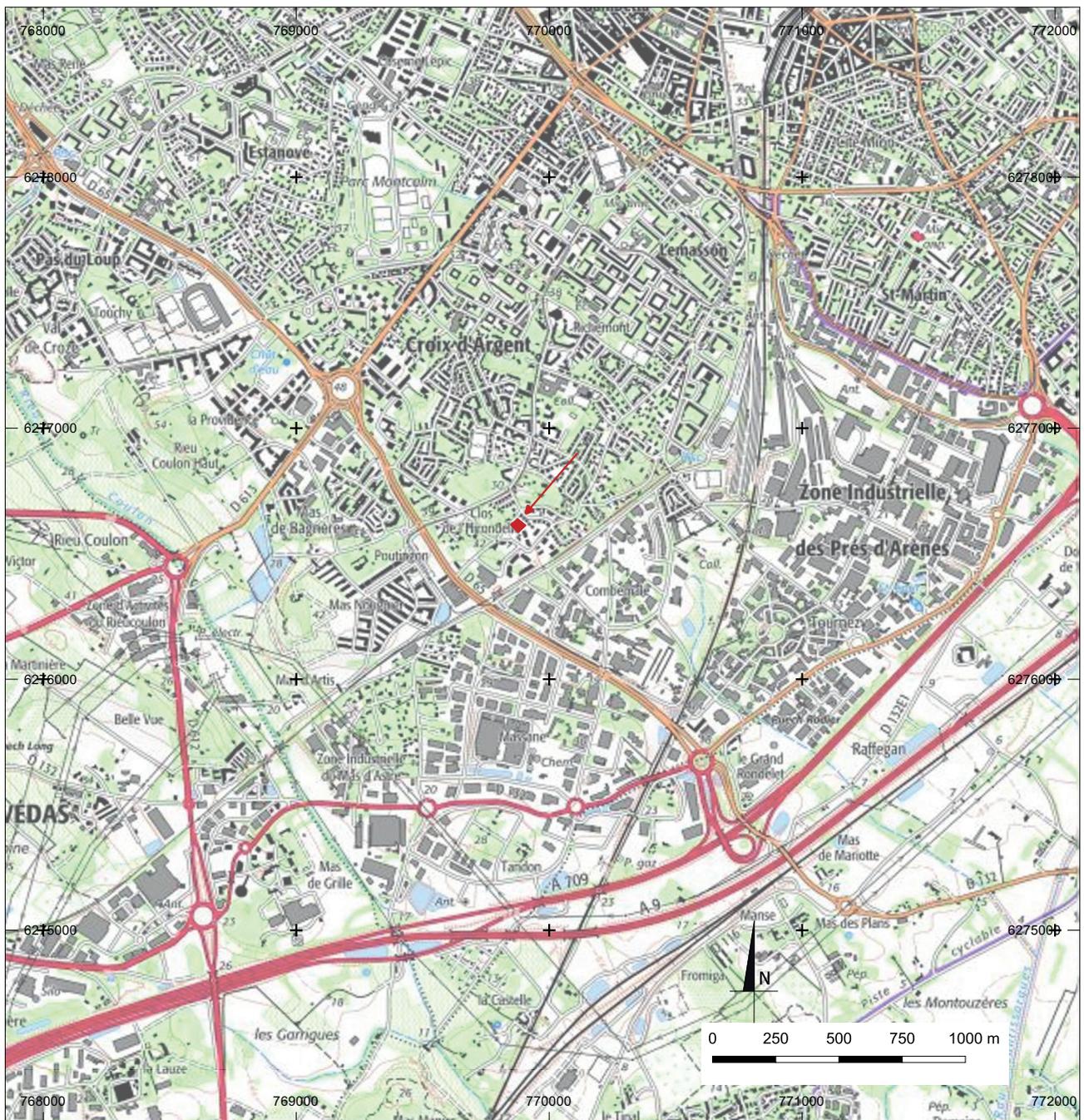
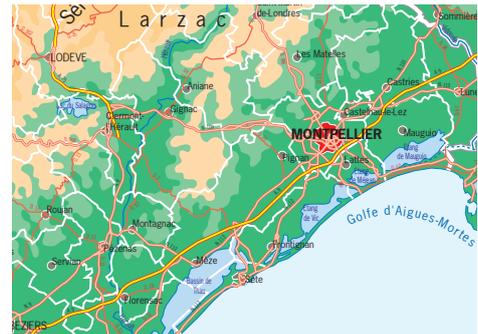
Le terrain concerné par le projet est en pente. Il a subi une forte érosion qui a tronqué les silos les plus anciens sur plus de 0,50 m de hauteur, puis une accrétion régulière par des colluvionnements qui ont rehaussé le niveau de circulation d'un bon mètre. Les premières colluvions sont médiévales et percées de silos, les suivantes sont médiévales et modernes ; elles masquent toutes les irrégularités du sol, en particulier les grandes fosses d'emprunt de matériaux, mais aussi des dépressions naturelles consécutives aux épisodes d'érosion. Elles sont à leur tour creusées, à l'époque contemporaine, par les fosses carrées régulièrement espacées d'une vigne.

À l'issue du diagnostic, les tranchées ont été rebouchées avec un tassement minimal, sans compactage.

Localisation de l'opération

Occitanie, Hérault, Montpellier, rue Gaston Bachelard en coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (Lambert 93)

Abscisses : 769875
Ordonnées : 6 276 615
Altitude : 26 m NGF



Localisation de l'opération sur fond I.G.N. au 1/250 000, SCAN Régional© ©IGN 2011, Inrap F. Robin

Arrêté de prescription



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Le Préfet de région

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Jean-Louis VAYSETTES
04 67 02 32 98

jean-louis.vaysettes@culture.gouv.fr

Références : CP0341721800059-2

à

INRAP - Direction interrégionale Méditerranée

561 rue Etienne Lenoir
KM Delta
30900 NÎMES



D126899

Montpellier, le 19 décembre 2018

- Objet :** Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive et consultation en vue de son attribution
- Références :** MONTPELLIER (HERAULT), rue Gaston Bachelard
CP0341721800059
Livre V du Code du patrimoine
- P.J. :** Arrêté n° 76-2018-1024 du 19 décembre 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté portant prescription de diagnostic préalable à la réalisation de l'aménagement « Rue Gaston Bachelard » situé à Montpellier.

La désignation du responsable scientifique de l'opération fera l'objet d'une décision ultérieure.

J'attire votre attention sur le fait que les articles L.523-7 et R.523-30 du Code du patrimoine imposent le respect de certains délais pour la signature de la convention et la réalisation du diagnostic archéologique. Je vous invite, avec votre opérateur, à être vigilant sur le respect de ces délais et à me tenir informé en cas de difficulté.

À cet égard, je vous rappelle qu'il vous appartient de préparer et de me soumettre, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente notification, un projet d'intervention détaillant la mise en œuvre de la prescription. À compter de la réception de ce projet, je disposerai d'un délai d'un mois pour vous faire part de mes observations. À défaut, ce projet sera réputé approuvé.

Vous disposez par ailleurs d'un délai de deux mois à compter de la réception de la présente pour adresser à l'aménageur ci-après désigné un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic :

CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION
101 allée de Delos
Immeuble Europa - CS 80103
34960 Montpellier cedex 2

Enfin, la convention de diagnostic doit être signée dans un délai de trois mois à compter de la réception de la présente. À défaut, vous ou l'aménageur êtes en droit de demander la fixation des délais de réalisation du diagnostic par l'État qui doit alors statuer dans un délai de quinze jours à peine de caducité de la prescription de diagnostic.

Je vous rappelle également que vous devez me transmettre une copie de la convention dès sa signature et que vous êtes tenu de me faire connaître les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

La décision d'attribution du diagnostic peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de région
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie



CYRIL MONTOYA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

D126899

Arrêté n° 76-2018-1024

portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Courrier arrivé

2 JAN. 2019

Inrap Méditerranée

Le Préfet de région ;

Vu le Code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté de délégation de signature de Monsieur le Préfet de la région Occitanie à Monsieur le directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, régulièrement publié au recueil des actes de la préfecture ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0341721800059, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION – pour le projet « Rue Gaston Bachelard » localisé à MONTPELLIER, reçu en Préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 22 octobre 2018 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION – pour le projet « Rue Gaston Bachelard » reçue en Préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 18 décembre 2018 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet

« Montpellier, rue Gaston Bachelard », sis en :

RÉGION : OCCITANIE

DEPARTEMENT : HERAULT

COMMUNE : MONTPELLIER

Cadastre : Année : 2018, Préfixe : 000, Section : EL, Parcelle : 611

Réalisé par : CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 1 430 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

La parcelle se trouve à l'est de l'ancienne église de Montels. Il s'agira de vérifier la présence de ce site caractérisé par la céramique médiévale sur la parcelle concernée. Par la même occasion il s'agira de vérifier si des vestiges plus anciens se trouvent sur cette emprise.

Article 4 - Données historiques

D'après le manuscrit d'Arnaud de Verdale, sous l'épiscopat de Ricuin (IXe siècle), l'empereur Louis donne à l'évêque de Maguelone « *le Terral, Bégargues, Saint-Jean-de-Védas, Montels, Chaulet et Cocon, avec toutes leurs dépendances* ». Ce secteur de la commune de Montpellier était apparemment occupé par une petite agglomération devenue paroisse. D'après une bulle d'Urbain II, son vocable était : *ecclesia Sancti Michaelis de Monteilo*.

Bibliographie :

GERMAIN (Alexandre).- *Arnaud de Verdale. Catalogus episcoporum Magalonensium, édition d'après les manuscrits originaux avec traduction française, notice biographique et littéraire, pièces justificatives, etc..* - (publication de la société archéologique de Montpellier).- Montpellier : Jean Martel aîné, 1881, page 51.

THOMAS (Eugène).- *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault comprenant les noms de lieux anciens et modernes.* - Paris : Imprimerie impériale, 1865, page 120.

Article 5 - Principes méthodologiques

Le maître d'ouvrage se chargera de mettre à disposition l'ensemble des parcelles qu'il souhaite aménager à l'opérateur chargé de réaliser le diagnostic et d'en faciliter l'accès aux engins de terrassement.

Des sondages par tranchées mécaniques seront effectués sur environ 10% de l'emprise du projet. Ces sondages seront répartis de manière à couvrir l'ensemble de la zone touchée par le projet d'aménagement. La profondeur des tranchées devra atteindre si possible le substrat naturel afin d'évaluer la puissance des niveaux archéologiques. Il sera toutefois nécessaire pour l'opérateur de se rapprocher du maître d'ouvrage afin de prendre connaissance des contraintes techniques inhérentes à la nature du projet.

Pour l'ensemble des vestiges découverts, il s'agira d'en préciser la nature, les structures, l'importance, l'état de conservation et d'en établir la datation.

Les documents graphiques accompagnant le rapport devront impérativement comprendre des plans géo-référencés et des coupes avec report des niveaux NGF, à une échelle lisible.

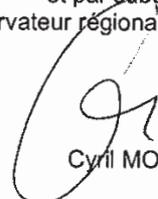
Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : une bonne connaissance de l'archéologie du terroir montpelliérain pour les périodes allant de la protohistoire au Moyen Âge.

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION et à l'INRAP - Direction interrégionale Méditerranée.

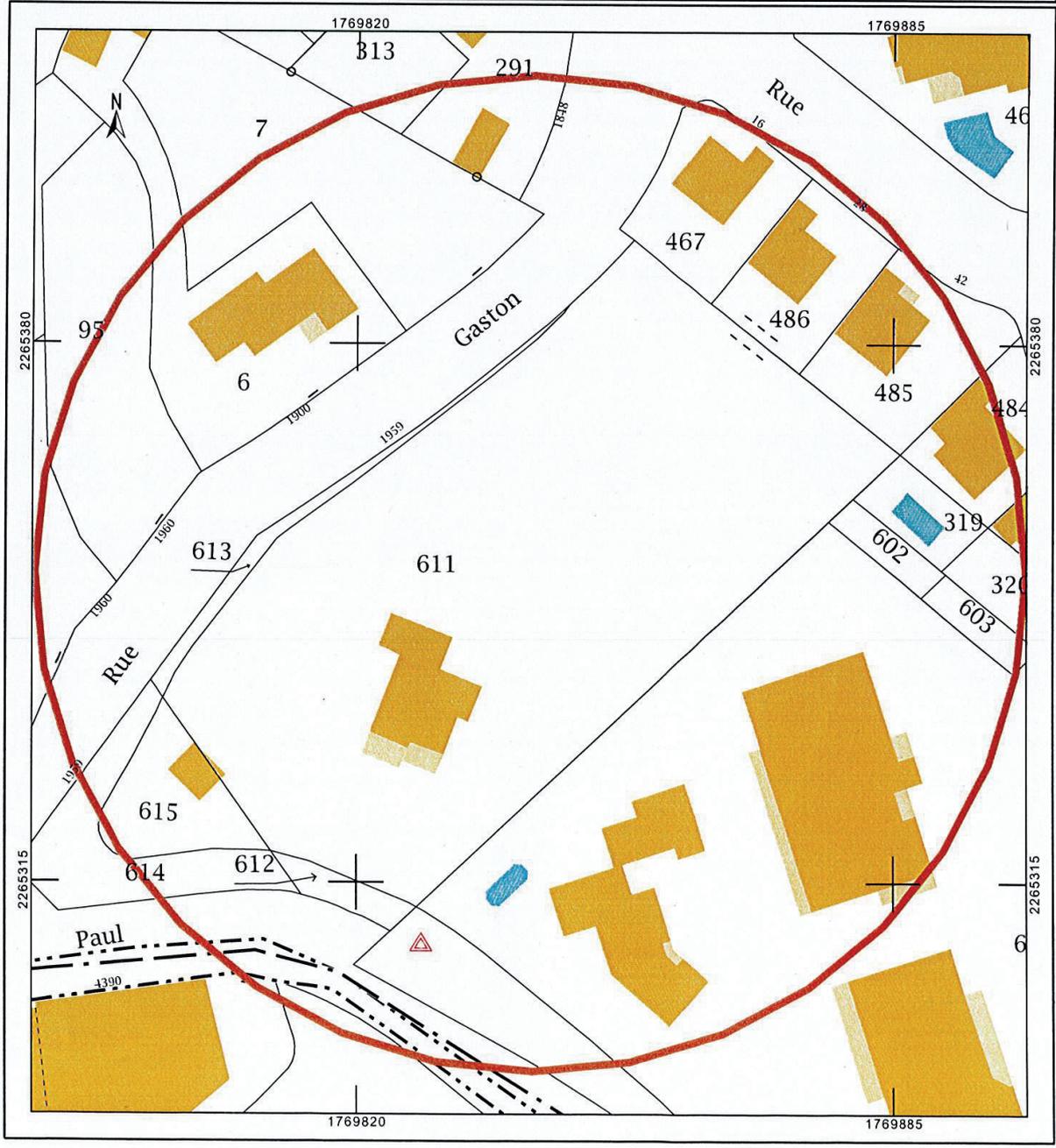
Fait à Montpellier, le 19 décembre 2018

Pour le Préfet de région
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint



CYRIL MONTOYA

<p>Département : HERAULT</p> <p>Commune : MONTPELLIER</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>PLAN DE SITUATION</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : MONTPELLIER Centre administratif CHAPTAL 34953 34953 MONTPELLIER Cedex 02 tél. -fax</p>
<p>Section : EL Feuille : 000 EL 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/650</p> <p>Date d'édition : 18/12/2018 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC43 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D126899
MONTPELLIER (34) RUE GASTON BACHELARD

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Occitanie	Département	Hérault
Commune	Montpellier		
Lieu-dit	RUE GASTON BACHELARD		
Cadastre	Montpellier : Section EL parcelle 611		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	76-2018/1024	02-01-2019	1430 m ²	02/01/2019	19-04-2019

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	Sous terre
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

La parcelle à diagnostiquer se trouve à l'est de l'ancienne église de Montels. Quelques données historiques existent sur ce secteur de Montpellier. Ainsi, d'après le manuscrit d'Arnaud de Verdale, sous l'épiscopat de Ricuin (IXe s.), l'empereur Louis donne à l'évêque de Maguelone "le Terral, Béjargues, Saint-Jean-de-Védas, Montels, Chaulet et Cocon, avec toutes leurs dépendances". Il apparaît donc que ce secteur était occupé par une petite agglomération devenue paroisse. D'après une bulle d'Urbain II, son vocable était : "ecclesia Sancti Michaelis de Montello".

L'objectif du diagnostic archéologique sera de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques, en particulier médiévaux ou plus anciens. Il s'agira d'attester notamment de la présence du site médiéval sur la parcelle concernée, possiblement caractérisé par la présence de céramiques médiévales.

Le diagnostic rendra compte de la nature, de l'étendue, de la chronologie et du degré de conservation des éventuels vestiges. Le diagnostic mettra également en évidence les dynamiques sédimentaires ayant pu favoriser ou non la conservation des vestiges et niveaux archéologiques.

En cas de découvertes de sépultures ou de mobilier particulier, le responsable d'opération se rapprochera immédiatement du SRA pour définir les procédures à mettre en place.

Pour les réseaux linéaires isolés, comme les tronçons de voirie, fossés parcellaires, etc..., il conviendra de procéder à leur localisation et orientation précises, d'insister sur l'analyse stratigraphique, et de mettre en œuvre les moyens de datation et d'interprétation des différentes phases de comblement.

Les différents paléosols, niveaux charbonneux ou rubéfiés seront décrits et échantillonnés au minimum en un endroit par unité topographique

- **Profil du responsable d'opération :**

La responsable scientifique proposée pour le diagnostic justifie des qualités suivantes : une très bonne expérience des diagnostics en milieu rural, et une bonne connaissance de l'archéologie du terroir montpelliérain pour les périodes allant de la Protohistoire au Moyen Âge

Spécialité : Médiéval

3.- Contraintes techniques

Réglementation des accès avec notamment la fermeture du site à toute personne étrangère à l'opération durant toute sa durée

L'aménageur se charge des préalables permettant l'accessibilité totale sur les terrains :

- définition et préparation des cheminements,
- aménagement d'un accès pour le passage d'une pelle mécanique 20 tonnes.
- bornage par un géomètre de l'emprise du diagnostic. Les bornes seront référencées en coordonnées Lambert et le plan de bornage mis à disposition (support papier et informatique),
- neutralisation ou piquetage des éventuels réseaux,
- nettoyage du terrain et évacuation de tout obstacle (si nécessaire enlèvement des dépôts sauvages, ruines, défrichage sans arrachage profond, débroussaillage)

L'aménageur s'engage à ce que les voies d'accès soient librement utilisables par l'établissement public, notamment en ce qui concerne l'obtention, auprès des propriétaires, de toutes les autorisations de passage nécessaires pour les personnels de l'INRAP et les engins de ses prestataires.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Evaluation du potentiel archéologique sous forme de tranchées mécaniques de 2 m de largeur, réparties de manière à couvrir l'ensemble de la zone touchée par le projet d'aménagement, à hauteur de 10% de la surface à diagnostiquer.

En fonction de la présence de vestiges, des élargissements de tranchées et un renforcement du maillage de ces dernières sera réalisé autant que de besoin ;

Le responsable de l'opération assurera un suivi permanent de la pelle mécanique ;

Un descriptif stratigraphique de toutes les tranchées et de la topographie générale du terrain sera réalisé. Les formations superficielles, le substrat et les éventuelles dynamiques sédimentaires seront décrites et documentées avec l'aide d'un géomorphologue ;

Le diagnostic livrera un décompte descriptif précis des anomalies et structures observées avec test manuel des principales structures (stratigraphie, cotes de profondeur des vestiges, mobiliers...);

Les profils seront réalisés de préférence à partir de coupes débordantes ;

Les plans fournis devront comporter des cotes de nivellement qui permettent de distinguer le niveau d'apparition/de lecture des structures archéologiques et le niveau du substrat. Ils seront géoréférencés et transmis sous forme numérique (format SHP, DXF ou DWG) dès la fin de la phase de terrain ;

Plan de localisation des sondages, et des limites cadastrales de chaque parcelle ;

Plan, zonage et coupes des structures s'il y a lieu ;

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Responsable Opération	1	J	5	J	5	J	11	J
Spécialiste		J	1	J	1	J	2	J
Technicien		J	5	J		J	5	J
Technicien Spécialisé		J		J	2	J	2	J
Topographe		J	1	J		J	1	J
Totaux	1	J	12	J	8	J	21	J

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	Terrain	5 jours	Etude	5 jours
Remise rapport	8 semaines après la fin de la phase terrain				

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

BREUIL, Jean-Yves

Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION OCCITANIE

Décision n° 76-2019-0444 du 13/05/2019
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

Le Préfet de région ;

Vu le Code du patrimoine et notamment ses articles L. 522-1 et R. 522-1 ;

Vu l'arrêté de délégation de signature de Monsieur le Préfet de la région Occitanie à Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, régulièrement publié au recueil des actes de la préfecture ;

Vu l'arrêté n° 76-2018-1024 du 18 décembre 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate (MONTPELLIER, HÉRAULT, rue Gaston Bachelard) ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Odile MAUFRAS est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 18 décembre 2018 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 1111638.

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Crédit Agricole Immobilier Promotion, Madame Odile MAUFRAS et à l'INRAP – Direction interrégionale Midi-Méditerranée.

Fait à Montpellier, le 13 mai 2019.

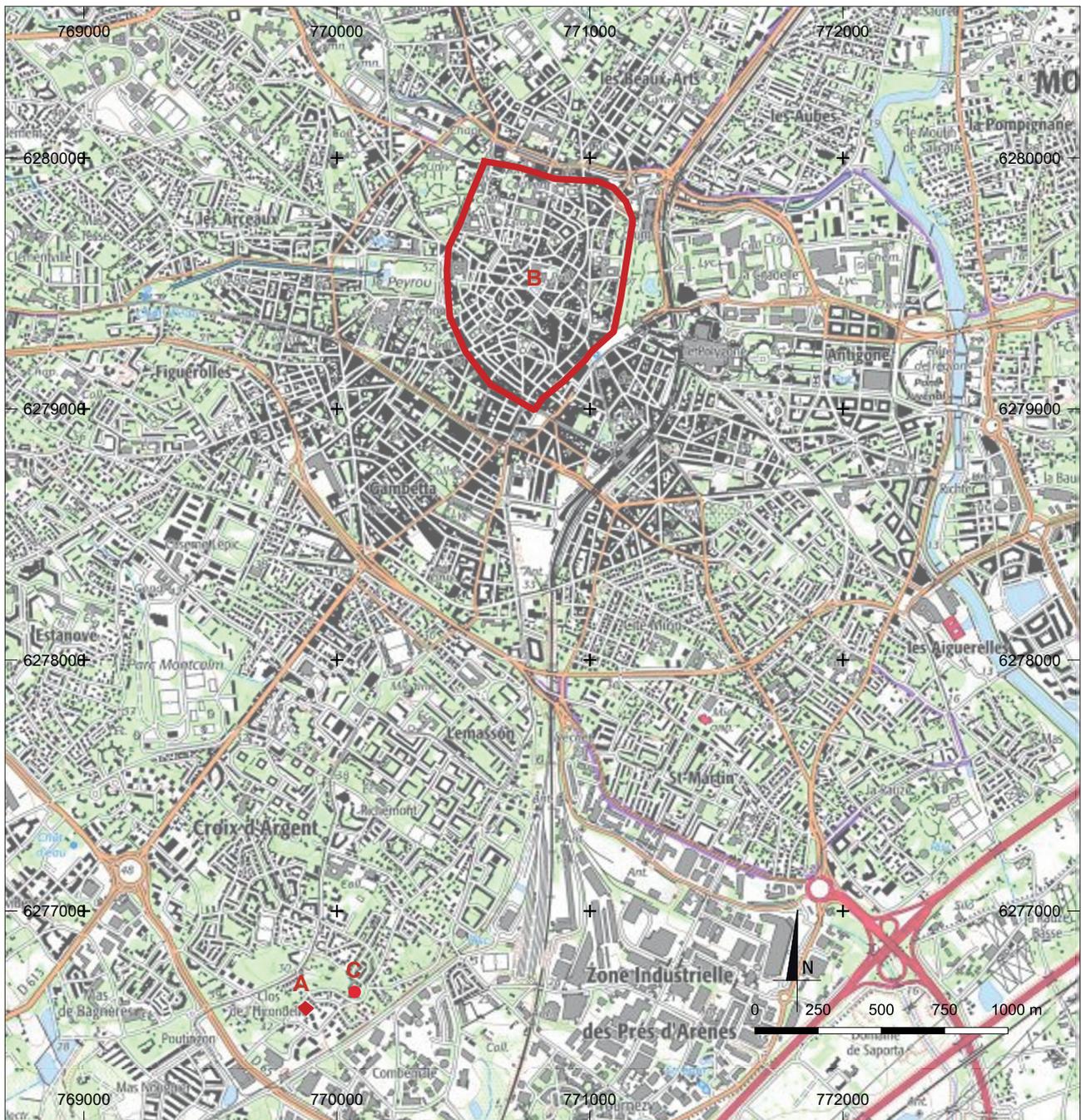
Pour le Préfet de région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
le Conservateur régional adjoint de l'archéologie


Cyril MONTROYA

II. Résultats

Fig.1 Localisation du diagnostic (A) par rapport à la ville médiévale de Montpellier (B) et à l'église Saint-Michel de Montels (C)

© Inrap SIG et infographie F. Robin, sur fond I.G.N. au 1/250 000, SCAN Régional® ©IGN 2011



1. Introduction

1.1. Circonstances de l'opération

Le terrain objet du présent diagnostic (parcelle EL-611) se situe 2,5 km au sud de la ville médiévale de Montpellier, c'est-à-dire en situation périurbaine au moment de la construction de la commune clôturée, rempart urbain du XIII^e siècle (fig. 1). Il est par ailleurs à 170 m d'une église romane, Saint-Michel de Montels, dont on peut supposer qu'elle marque l'emplacement d'une villa carolingienne, habitat groupé de type village connu dans la région entre le VII^e et le XIII^e siècle.

Cette situation a conduit le Service Régional de l'Archéologie¹, en charge de la conservation du patrimoine enfoui, à prescrire la réalisation d'un diagnostic archéologique en amont du projet de construction de logements collectifs sur la parcelle. Le diagnostic a pour objectif d'expertiser le potentiel patrimonial du sous-sol des parcelles concernées par le projet, c'est-à-dire d'évaluer la présence ou l'absence de vestiges. En cas d'absence, le diagnostic doit en expliquer la raison (absence d'occupation ancienne ou destruction de celle-ci). En cas de présence, le diagnostic archéologique doit permettre d'estimer le nombre des vestiges, définir leur nature, leur date, leur état de conservation et leur localisation, notamment en profondeur d'enfouissement.

1.2. État des connaissances avant intervention

Les parcelles desservies par la rue Gaston Bachelard ne sont pas documentées d'un point de vue archéologique, aucune intervention n'ayant eu lieu dans le quartier jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, une prospection ancienne conduite dans le secteur avait livré des fragments de céramique médiévale qui laissent supposer la présence d'une occupation à cette date². Un peu plus loin, l'église Saint-Michel est toujours en élévation, conservée au sein d'une propriété privée (fig. 2). Depuis la rue, il se présente comme un édifice de style roman dont deux murs au moins sont dressés en appareil de Montpellier. Cette mise en œuvre utilise des pierres taillées d'environ 27 cm de hauteur sur environ 12 cm d'épaisseur et de largeur variable. Les pierres sont disposées en carreau sur une assise alternant entre une à deux assises de pierres sur chant. Ce mode de construction est connu dans tout le Montpelliéret à partir du XII^e siècle.

Le site de Montels est par ailleurs connu par quelques mentions textuelles. La plus ancienne remonte à 820 et signale non pas l'église mais la villa de Montelio qui est alors rattachée à la mense capitulaire de la cathédrale de Maguelone (Aigrefeuille 1739 : 117). Le monument religieux est cité un peu plus tard, en 1095, dans une bulle papale : *ecclesia de Montelio* (IGO IA34000315 : dossier de l'Inventaire général). L'église a un statut paroissial à l'époque moderne et reste desservie et irrégulièrement entretenue jusque dans le courant du XVIII^e siècle (*ibidem*). Les Archives Municipales de Montpellier en conservent un plan, de cette période ou un peu plus ancien (XVII^e siècle ?), qui montre l'environnement du site alors largement rural (fig. 3).

¹ Le Service Régional de l'Archéologie (SRA) est un des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac) d'Occitanie. Jean-Louis Vayssettes est en charge de Montpellier, il a prescrit le diagnostic, a livré la documentation historique existante aux archéologues et a suivi les résultats au fur et à mesure des découvertes.

² Information de Jean-Louis Vayssettes/SRA.

Fig.2 L'église Saint-Michel de Montels vers 1970

© Inventaire général Région Occitanie, cliché M. Descossy

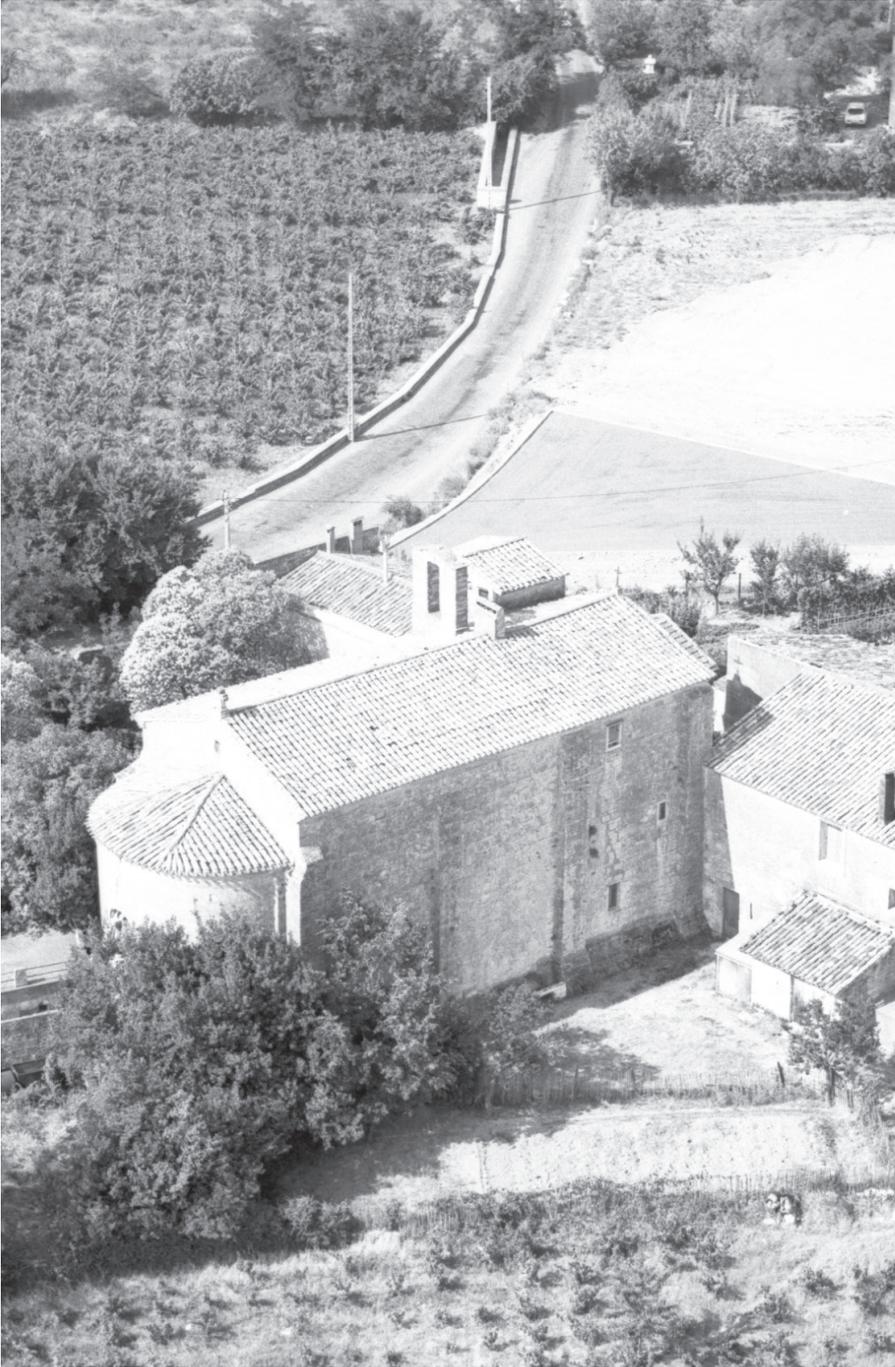


Fig.3 Plan moderne du quartier rural de Montels, avec son église entourée d'un chemin circulaire. En vert, la localisation approximative de la parcelle EL-611

© Archives Municipales de Montpellier : ii250 - cliché J.-L. Vayssettes/SRA



1.3. Stratégie et méthode mises en œuvre

Le diagnostic a été réalisé selon la méthode en usage et la prescription du Service Régional de l'Archéologie demandant une ouverture du terrain de l'ordre de 10 %. La prescription archéologique ne portait pas sur toute l'étendue de la parcelle – une haie au nord en a été exclue – mais sur une surface de 1430 m².

Pour vérifier la nature du sous-sol, cinq tranchées ont été ouvertes. Elles couvrent une superficie de 145,50 m², soit les 10 % prescrits. Les tranchées sont réparties sur l'ensemble de la parcelle de façon à en couvrir régulièrement les différents espaces : proches et loin de la rue, en haut, au milieu et en bas de pente. L'emplacement des tranchées a également été guidé par la présence d'arbres qu'il était convenu de laisser en place, sans nuire à leur frondaison ni à leur réseau racinaire.

Le creusement des tranchées a été réalisé à la pelle mécanique, par passes fines, sous la surveillance vigilante des archéologues. Il a été interrompu, pour vérification, chaque fois qu'une anomalie sédimentaire signalait un aménagement anthropique. Les vestiges d'époque contemporaine ont été enregistrés, c'est-à-dire numérotés, positionnés et photographiés, mais non conservés pour la plupart, le creusement des tranchées ayant été poursuivi sous leur emprise. L'expertise a été interrompue, à chaque tranchée, lorsque le substrat a été atteint. Le fond de deux structures profondes n'a pas été totalement mis au jour : le peu d'espace disponible entre les arbres pour réaliser les tranchées et stocker les terres n'a pas permis d'élargir les sondages pour descendre profondément en toute sécurité. Les sondages n'ont toutefois pas été interrompus avant que ne soit bien documentée chaque structure.

Les couches formant la stratification du terrain et les vestiges mis au jour ont été décrits sur des fiches de terrain puis sur une base de données (Syslat) ou bien directement sur la base informatique. Ils ont été photographiés, relevés au tachéomètre en Lambert 93 et quelques-uns ont été fouillés pour vérifier leur nature, leur datation ou leur profondeur.

En phase d'étude, les mobiliers recueillis sur le site ont été lavés, séchés, étudiés et, certains, dessinés. Les documents manuscrits et graphiques du terrain ont été reportés sur informatique pour faciliter la réalisation du rapport et de son illustration.

1.4. Résultats

Des vestiges de deux périodes ont été retrouvés sur la parcelle. Les plus récents remontent au XX^e siècle et consistent en une vigne dont les fosses de plantation sont bien conservées au sud-est. Les plus anciens datent du Moyen Âge et sont de deux natures : d'une part des grands creusements, probablement de drainage, qui ont été colmatés naturellement, d'autre part une petite batterie de silos en fosse. La disposition en bordure de parcelle laisse penser que le terrain empiète sur la bordure d'un site médiéval qui se développe largement hors emprise, vers le nord.

Les résultats sont présentés sous forme de synthèse chronologique dans les chapitres qui suivent. Le détail documentaire est livré fin de rapport, dans la section des inventaires techniques : description des vestiges descriptif (1), inventaire analytique des mobiliers (2), inventaire des photographies et des relevés (3 et 4).

2. Le contexte sédimentaire

Le terrain est situé sur le flanc septentrional d'une légère éminence. Il est en pente et descend doucement vers l'est avec une déclivité de l'ordre de 5 %. La pente était autrefois plus abrupte.

Le substrat, 1009, apparaît à une profondeur inégale. Il culmine à l'ouest dans la tranchée TR4 à 27,09 m NGF. Là, il se trouve directement sous la semelle de labours 1008, à 0,60 m sous le sol actuel 1007 (fig. 4). À l'est du terrain, au sud-est de la tranchée TR2, le substrat 1009 est à 24,68 m. Là, il présente encore une surface altérée par les effets d'une pédogénèse ancienne, 1032, qui l'a creusé de vides racinaires, lesquels ont été colmatés par des sédiments brun clair (fig. 5, 6). Le substrat est composé des sables de Montpellier, formation de la fin de l'ère tertiaire qui se présente sous une forme compacte, hétérogène avec des parties jaunes et des parties blanches correspondant à des calcaires gréseux ou des précipitations de carbonate ; l'ensemble constitue une roche relativement meuble.

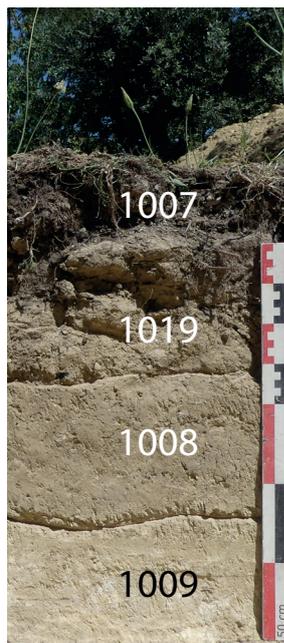


Fig.4 Stratification du terrain en haut de pente, à l'ouest. Ici à la pointe occidentale de la tranchée TR4

© Inrap cliché et infographie O. Maufra



Fig.5 Stratification du terrain en bas de pente, à l'est. Ici à la pointe orientale de la tranchée TR2

© Inrap cliché et infographie O. Maufra

Au-dessus du substrat 1009 et de sa partie altérée 1032, s'amassent des dépôts colluviaux qui n'ont qu'entre 0,30 et 0,40 m d'épaisseur en haut du terrain, mais se développent jusqu'à 1,00 m en bas et 1,45 m au droit des grandes fosses médiévales qu'ils ont colmatées (fig. 6). Les dépôts sont sablo-argileux pour les plus anciens, sablo-limoneux au-dessus. Ils présentent une structure litée montrant l'accrétion progressive du terrain (du plus ancien au plus récent, 1022, 1021, 1020 en bas de pente, 1027 et 1029 au milieu)³. Des phases de stabilisation, sans apport sédimentaire, ont permis le développement d'une pédogenèse qui a modifié plus au moins la structure initiale des couches, mais partout de manière limitée. Ces phases ne semblent pas avoir duré.

Les aménagements médiévaux sur la parcelle sont réalisés à l'horizon du substrat 1032, du remblai 1026 et des colluvions 1021 qui se superposent sur le site dans cet ordre. L'absence de la partie haute de toutes les structures, en particulier des silos dont on connaît bien, par ailleurs, le profil complet, montre qu'elles ont été tronquées par un épisode érosif important qui s'est reproduit à trois reprises au moins. L'absence du dépôt colluvial 1022 au nord-ouest de la tranchée TR2, dans le secteur des premiers silos qui devaient le percer, confirme la première des deux crises érosives recensées (les troncatures sont en trait gras sur la fig. 6).

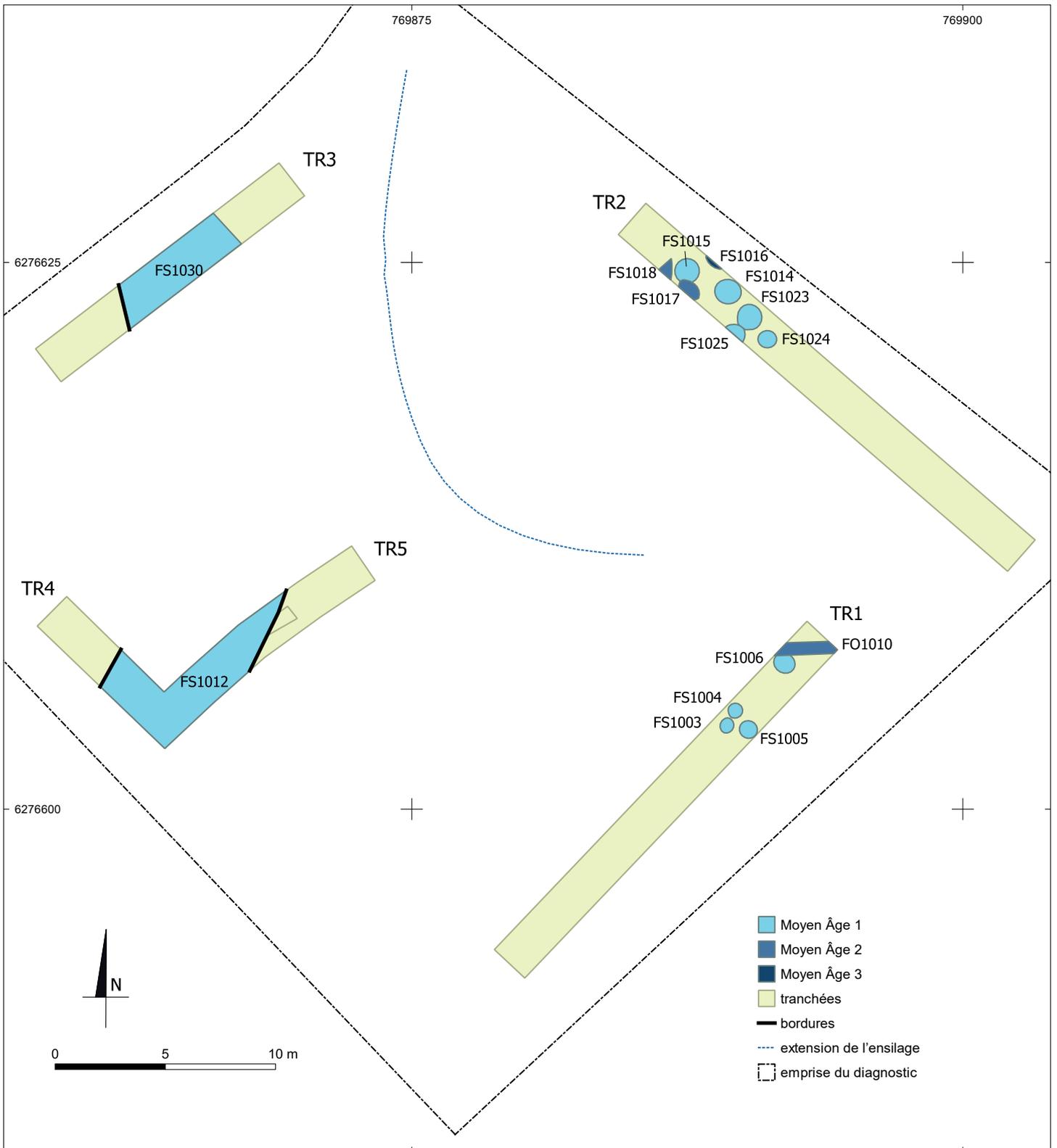
Après l'abandon des silos, l'accrétion du site par le dépôt progressif de colluvions reprend et achève d'exhausser le terrain. Les apports transportent des petits artefacts mais livrent aussi des fragments de céramique un peu plus gros, du Moyen Âge (1027, tranchée TR3) et de l'époque moderne (1029, tranchée TR2)⁴. Les dernières colluvions, 1031, 1008, 1019 et 1007, ont été brassées par des labours et un défonçage qui ont destructuré les couches. Les travaux agricoles sur la parcelle sont certainement intervenus en plusieurs phases, à partir de sols différents au fur et à mesure de leur exhaussement.

3 Le lecteur pourra se reporter aux descriptions détaillées faites pour chaque couche en troisième partie de ce rapport (section des inventaires techniques) : 1. Inventaire des vestiges immobiliers.

4 De même, on pourra se reporter à l'inventaire des mobiliers en troisième partie du rapport pour en connaître le détail.

Fig.7 Plan des vestiges médiévaux ou supposés du Moyen Âge

© Inrap levé topographique C. Bioul et SIG infographie F. Robin



3. Occupation médiévale

L'occupation de la parcelle au Moyen Âge est attestée par la présence de mobilier et de vestiges dans toutes les tranchées. Leur répartition concerne la partie septentrionale et nord-orientale de la parcelle et leur nature laisse penser que le terrain couvre les marges d'un site du haut Moyen Âge dont le centre est certainement l'église de Montels.

3.1. Carrières ou bassins de rétention

Deux grands creusements du sol ont été mis au jour. L'un, FS1012, a été recoupé par les tranchées TR4 et TR5 à l'ouest de la parcelle, l'autre, FS1030, par la tranchée TR3 (fig. 7). Aucun des deux n'a été cerné en totalité et l'on ne peut exclure que les deux appartiennent à une même très grande fosse ou un très large fossé.

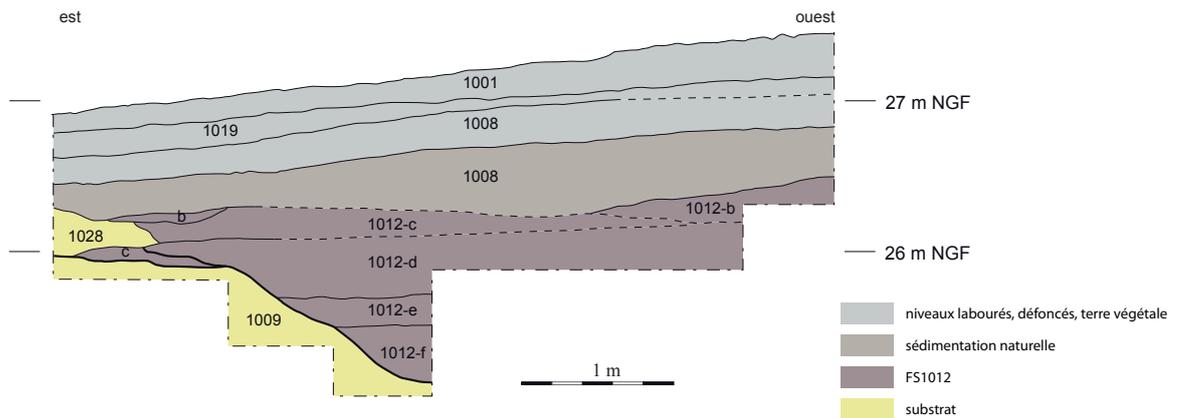
À l'ouest, le creusement FS1012 est à l'angle des tranchées TR4 et TR5. Sa largeur totale est de 6,20 m et sa longueur minimale de 7,15 m. Il se développe en effet, au nord et au sud, au-delà de nos limites d'observation (fig. 8). En plan, il paraît régulier, ses bordures orientale et occidentale étant sensiblement parallèles. L'aménagement a été recoupé en profondeur à l'est : là, il présente un profil en pente qui descend à 1,10 m de profondeur à 2,20 m du bord. Au centre du creusement, la profondeur peut être estimée autour de 1,80 m si l'on suppose que le profil est régulier (fig. 9). La très faible portion de paroi mise au jour n'a pas permis de vérifier la présence de traces d'outils.



Fig.8 Le grand creusement FS1012 vu du sud, colmaté par des dépôts colluviaux
© Inrap cliché O. Maufrais

Fig.9 Coupe de la paroi orientale du creusement médiéval FS1012 :
carrière ou plus probablement bassin de rétention

© Inrap relevé et infographie O. Maufras



Après abandon, le creusement a été colmaté par des dépôts naturels : des colluvions principalement et quelques éléments de paroi effondrés (voir *infra*, section 3, § 3.1, FS1012). On retrouve quelques artefacts dans le comblement : de rares charbons de bois, des pierres informes (au fond surtout) et quelques fragments de céramique. Ces derniers paraissent trop gros pour avoir été transportés avec les colluvions. Ils ont certainement chu du bord et signalent que l'on a circulé sur la parcelle au moment du colmatage. Sans doute aussi y a-t-on jeté quelquefois des débris : c'est ainsi que l'on peut interpréter les quelques poches de terre un peu plus foncée et organique retrouvées dans l'épaisseur du comblement.

Au nord-ouest, le creusement FS1030 a été dégagé sur 6 m dans un sens et sur 5 m dans l'autre. Un seul bord a été observé, uniquement en plan, celui de l'ouest. Les autres limites sont au-delà de la tranchée (fig. 7). Le bord connu ne s'inscrit pas dans l'axe du creusement FS1012, ce qui n'invite pas, de prime abord, à considérer les deux excavations comme deux parties d'un unique grand fossé, mais ne l'exclut pas non plus. Le bord de la fosse FS1030 n'a pas été dégagé. Le fond a été atteint à 4,50 m de la limite occidentale de la structure. Là, il est irrégulier, formant un palier à 1,90 m de profondeur au centre-sud de notre tranchée tandis qu'il descend au moins 0,20 m plus bas dans au centre-nord.

À l'instar du creusement voisin, l'excavation FS1030 a été colmatée après abandon par des dépôts principalement naturels, colluviaux, mais ponctuellement aussi par des rejets d'habitat ou d'artisanat. C'est le cas de la poche de terre 1013 où le sédiment, plutôt organique (rejets de cuisine ?) est mêlé à des fragments de terre rubéfiée et à des charbons qui peuvent provenir de fours domestiques ou d'un atelier artisanal.

Les deux creusements sont érodés en surface. Ils percent l'un et l'autre le substrat 1009 dont la partie dégradée par l'action de la pédogénèse n'est pas conservée. Il manque aussi toute trace de paléosol ancien autour des fosses. Le terrain a subi une érosion qui est estimée à 0,50 m en bas de pente (voir *infra* § 3.2) mais qui peut être plus développée en amont. Il faut donc restituer leur profondeur sur une plus grande hauteur que celle constatée.

La fonction de ces grands creusements n'est pas restituable avec certitude. Il peut s'agir de fosses d'extraction de matériau pour alimenter des chantiers de construction ou d'aménagement. Toutefois, deux détails limitent la pertinence de cette interprétation. D'une part le profil de la fosse de l'ouest FS1012, très

incliné, n'a pas l'angle d'un front de taille, même érodé et il est trop abrupt pour avoir servi de rampe d'accès⁵. D'autre part, le matériau extrait se prête mal à la construction en terre crue. Si carrières il y a ici, ces dernières n'ont a priori pas vocation à nourrir les chantiers de construction du village voisin⁶, mais plutôt à fournir des remblais. Un village médiéval, à notre connaissance, ne se construit ni ne s'entretient avec un tel besoin de matériau sableux.

L'autre hypothèse est celle de bassins de rétention de l'eau pendant les intempéries. Ce type d'aménagement est connu en Languedoc à la fois par les textes et aussi par l'archéologie (Maufras *et al.* 2011). Sur le site de Missignac, *villa* carolingienne établie à mi-chemin entre Nîmes et Montpellier (à Aimargues, Gard), un très grand fossé est établi entre une des routes principales et le village pour récupérer les eaux de l'amont et éviter qu'elles ne se répandent dans l'habitat. Il est de largeur variable d'un bout à l'autre de son tracé et se trouve ponctuellement très élargi et très profond pour assurer le stockage des eaux le temps de leur percolation dans le sous-sol (Maufras *et al.* à paraître). Par leur plan, les deux creusements de la rue Gaston Bachelard s'apparentent à ce fossé de Missignac et pourraient correspondre aux grands élargissements d'une structure drainante. Leur position en amont de l'aire d'ensilage conforte cette interprétation. Tous les quartiers de stockage du Languedoc oriental médiéval connus sont protégés des eaux de ruissellement par des aménagements qui les détournent, les retiennent ou les enfouissent (par exemple l'aire de Saint-André de Codols ou celle de l'Homme-mort à Nîmes, Maufras, Gardeisen 2012 ; Maufras *et al.* 2011).

3.2. Une aire d'ensilage

L'aire d'ensilage a été mise au jour au nord de la parcelle, à l'extrémité de la tranchée TR3 (fig. 7). Elle a été découverte sur 12,60 m². Cette petite surface a été creusée de 8 fosses à grain. Quatre d'entre elles sont entièrement dégagées, trois autres le sont à demi et il n'a été vu qu'un quart de la huitième (fig. 7, 10).

Aucune limite précise n'a été mise en évidence mais l'absence de silo dans les tranchées environnantes et au sud-est de la tranchée TR3 montre que les *infrastructures* ne se développent pas au-delà d'une surface de 300 m² autour des découvertes, sur la seule zone prescrite.

Stratigraphiquement, les fosses à grain apparaissent à trois niveaux différents et successifs.

Les silos les plus anciens sont les plus nombreux : FS1014, FS1015, FS1023, FS1024 et FS025. Ils sont creusés dans le substrat 1009 dont ils recoupent la partie supérieure altérée 1032. Un seul a été fouillé : FS1023 qui est conservé sur une quarantaine de centimètres de hauteur (fig. 11, 12). Il manque la partie haute de sa chambre de stockage et son goulot sommital d'accès, ce qui permet de comprendre qu'il a été creusé depuis un sol qui a disparu, peut-être depuis le sommet de la couche de colluvions 1022 conservée un peu plus bas sur la pente. L'érosion l'a tronqué. Ses voisins ont été tronqués également si l'on en croit leur diamètre d'ouverture qui a la taille des diamètres maximaux des chambres de stockage, non des diamètres étroits des goulots. La partie disparue est de l'ordre d'une cinquantaine de centimètres de hauteur.

5 Nous avons à l'esprit qu'il n'est peut-être pas représentatif de l'ensemble du creusement dont les parois n'étaient pas forcément régulières ni symétriques.

6 Le matériau terre de construction est souvent composé d'un mélange de terres avec l'introduction notamment de sables dans les plus argileuses, mais dans des proportions qui ne justifient pas de tels trous que ceux découverts sur la parcelle.

Fig.10 Vue d'ensemble des silos mis au jour, au nord-ouest de la tranchée TR3 (vue du nord-est)

© Inrap cliché et infographie O. Mauftras



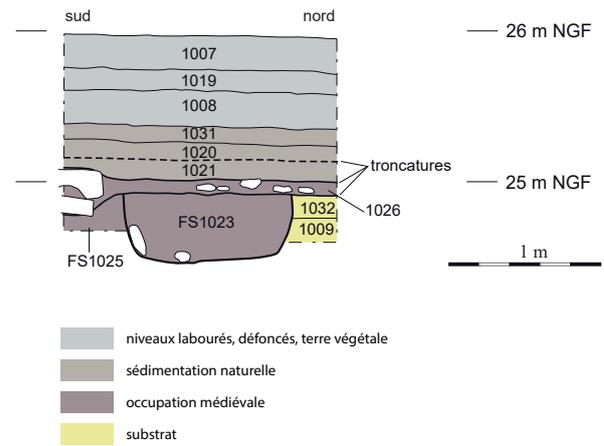
Fig.12 Le silo FS1023, au premier plan, recoupant légèrement le silo FS1025 au second et dans la coupe. On observe les couches sédimentaires qui recouvrent la fosse tronquée

© Inrap cliché O. Mauftras



Fig.11 Section stratigraphique au droit du silo tronqué FS1023

© Inrap relevé et infographie O. Mauftras



Ce premier groupe de fosses a été utilisé un certain temps. En témoigne le recoupement du silo 1025 par le silo 1023. Ce type d'accident intervient lorsque les deux structures ne sont pas creusées en même temps, mais le plus souvent à force de curer les parois pour les purifier après chaque désilage (fig. 12). La paroi entre deux fosses s'amenuise peu à peu puis cède, ce qui n'interdit pas de continuer d'utiliser les structures.

Les silos sont colmatés par des rejets d'origine domestique : terre riche en charbons contenant aussi des résidus de l'alimentation carnées (des os de faune) et des bris de vaisselle. Ces comblements ne sont en rien naturels : l'abandon des structures a eu lieu avant l'épisode érosif qui en a tronqué le tiers supérieur. L'érosion n'a d'ailleurs pas réussi à déloger les blocs de pierres colmatant le silo FS1025. Ceux-ci sont restés en place, formant un petit monticule émergeant au-dessus du sol tronqué (fig. 12).

Après l'épisode érosif, le terrain a été régularisé par un remblai de nivellement, 1026, composé de terre issue du substrat et de pierres. La couche a une épaisseur de 0,15 à 0,20 m. Elle contourne les pierres demeurées dans le silo FS1025 et elle masque toutes les premières fosses à grain. Des silos sont installés dans cette strate : FS1017 et FS1018 dont l'un recoupe la bordure de la fosse FS1015 de la phase antérieure, manifestement plus apparente (fig. 13). Ces silos FS1017 et FS1018 apparaissent amputés de leur goulot d'étranglement sommital, c'est-à-dire qu'ils ont perdu une quarantaine de centimètres de leur hauteur initiale. À l'instar des structures antérieures, ils ont subi un épisode érosif important. Ils ont ensuite été colmatés, en partie par des dépôts alluviaux semble-t-il.

Après ce deuxième épisode érosif, l'accrétion du sol a repris : les colluvions 1020 sont venues recouvrir les silos de la seconde vague pour former une couche de 15 cm d'épaisseur. Une troisième phase de creusement de fosses à grain intervient alors, uniquement représentée dans la tranchée par le silo FS1016. Celui-ci recoupe les colluvions 1021 et le remblai 1016. Contrairement aux autres fosses, il n'a pas subi de troncature (ou bien une très légère) et son profil a été retrouvé complet. Il présente un goulot sommital cylindrique de 0,36 m de haut et, au-dessous, une chambre de stockage de 0,90 m de diamètre et 0,60 de profondeur (fig. 14).

C'est au haut Moyen Âge que l'on retrouve les silos en groupes plus ou moins importants (au bas Moyen Âge et à l'époque moderne, les silos sont plus volumineux mais en quelques exemplaires dans l'habitat). En Languedoc et en Roussillon on les connaît principalement rassemblés par centaines, parfois par milliers, dans un quartier voisin des villages (*villæ*) des VII^e-XII^e siècles. Cependant on peut imaginer qu'ils sont aussi et en moindre nombre dans l'environnement des exploitations agricoles isolées. Ces dernières ne sont pas documentées archéologiquement en région.

Les silos de la rue Gaston Bachelard, parce qu'ils sont à 185 m du centre de la villa médiévale de Montels sont très probablement de la première configuration ; associés à l'habitat groupé. Ils occupent une surface assez restreinte sur la parcelle diagnostiquée dont on comprend qu'elle touche l'extrémité de l'aire d'ensilage.

Fig.13 Détail des vestiges d'ensilage dans la tranchée TR2 et répartition des silos par phase d'aménagement

© Inrap levé C. Bioul et infographie O. Maufra et F. Robin

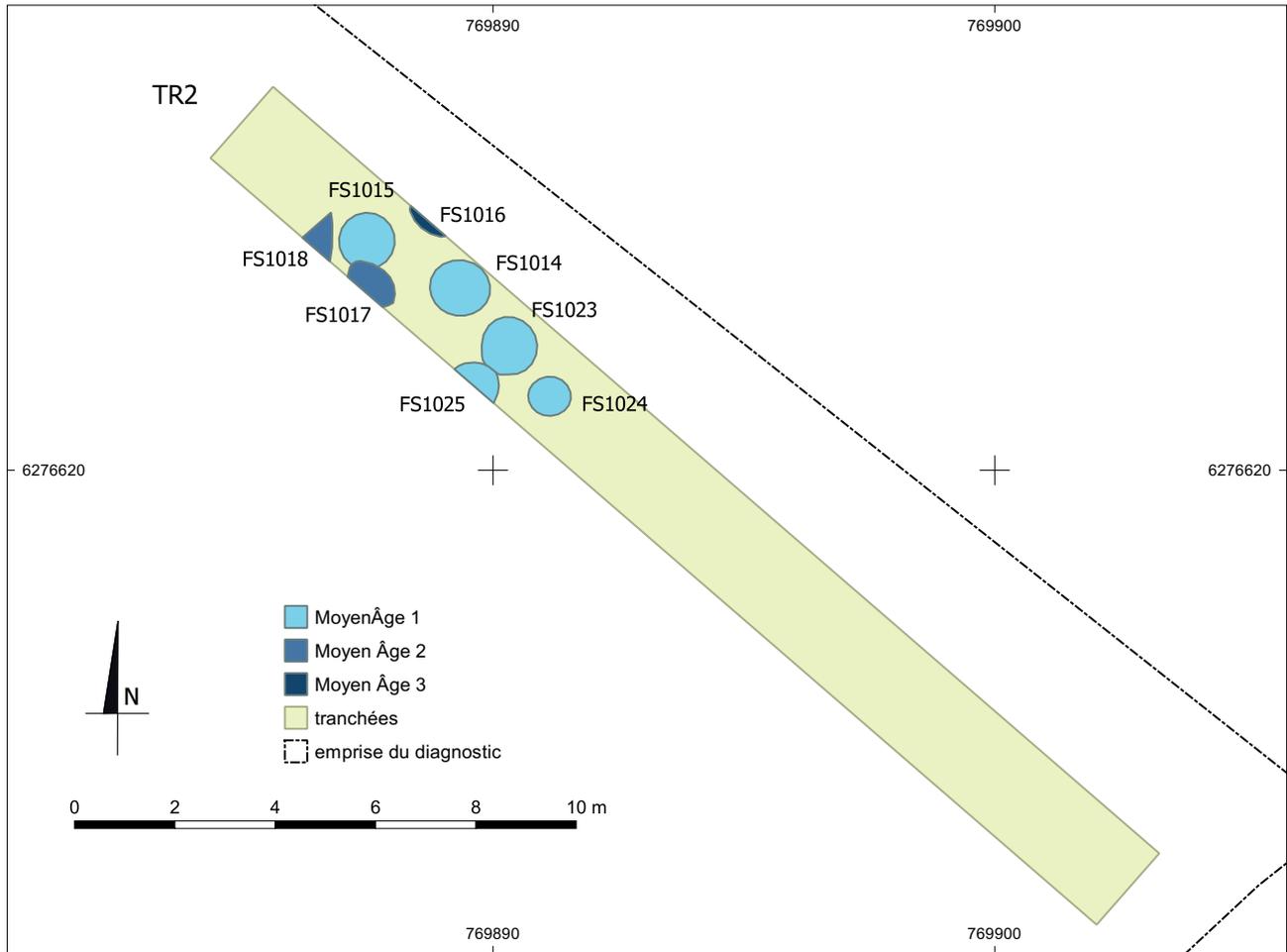
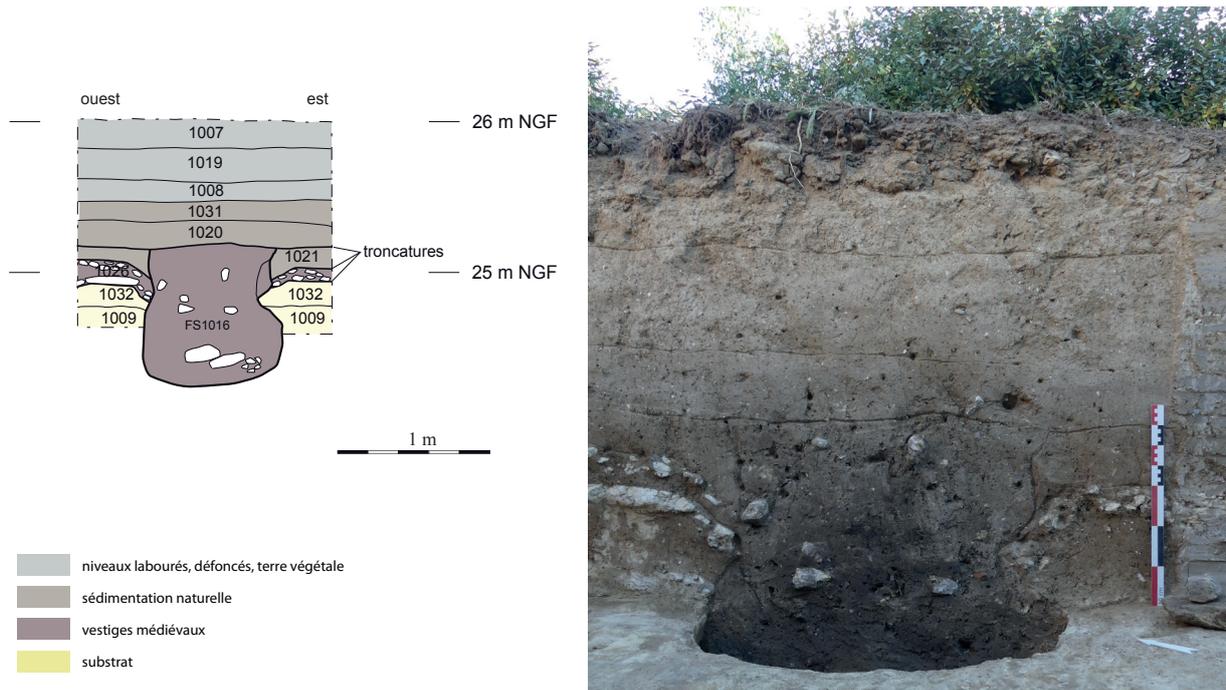


Fig.14 Détail du silo FS1016 : le plus tardif et le mieux conservé

© Inrap relevé, cliché et infographie D. Tosna



3.3. Autres vestiges

En bas de pente, à l'extrémité nord-orientale de la tranchée TR1, quatre fosses et un fossé sont conservés entre le substrat 1009 et les colluvions médiévales 1021 (fig. 15). Ces vestiges sont de facto attribuables au Moyen Âge, même si elles n'ont pas toute livré du mobilier.

Seuls deux ont été fouillés partiellement.

Parmi les quatre fosses, FS1003, FS1004, FS1005 et FS1006, la quatrième a été fouillée. C'est une structure à fond plat conservée sur moins de 0,20 m de profondeur (fig. 16). Elle est, comme ses voisines, irrégulière en plan et de ce fait elle ne paraît pas correspondre à un silo. Sa fonction n'est pas déterminable.

Le fossé F1010 qui suit une direction est-ouest, présente un profil en V et se trouve conservé sur 0,30 m de profondeur. Il correspond peut-être à une limite de parcelle médiévale, mais semble un peu loin de l'aire d'ensilage pour l'avoir délimitée. Il est peut-être aussi en lien avec la grande fosse FS1012 vers laquelle il se dirige ou plus probablement dont il vient (le sens de sa pente n'a pas pu être vérifié). Au moment où il est creusé, la fosse FS1006 est déjà colmatée ; il en recoupe le comblement (fig. 16).

Ces structures, à l'instar de la majorité des silos, ont été tronquées ; elles sont recouvertes par les couches sédimentaires 1021 puis 1020. Aucun indice ne permet de mesurer la part qui manque, l'érosion n'ayant peut-être pas été homogène d'un bout à l'autre du terrain. Des aménagements de surface ont pu exister, protéger une partie des lieux sans laisser de trace.

Fig.15 Plan des vestiges médiévaux à l'extrémité nord de la tranchée TR1, à l'est de la parcelle

© Inrap levé C. Bioul et infographie O. Maufra et F. Robin

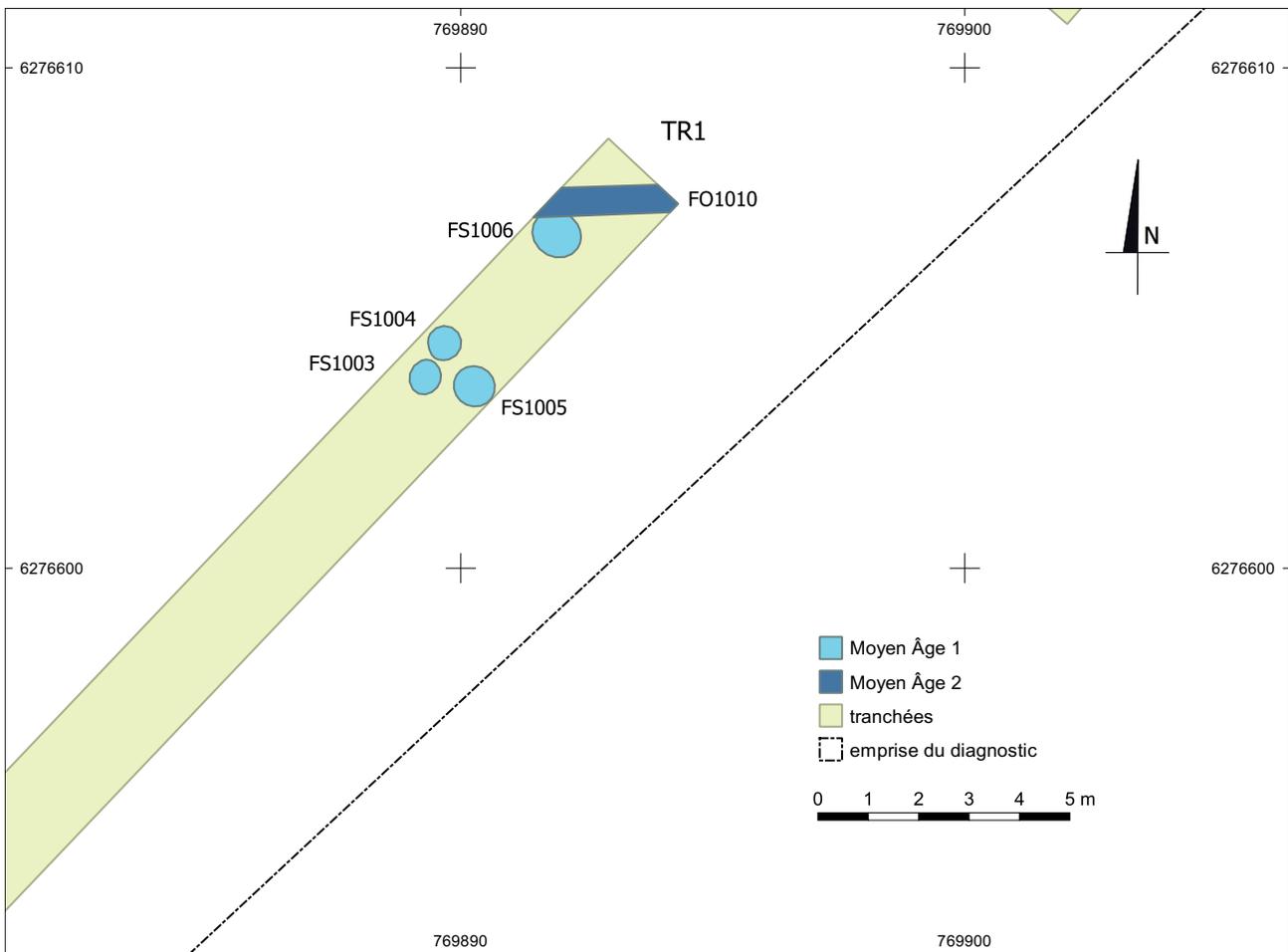
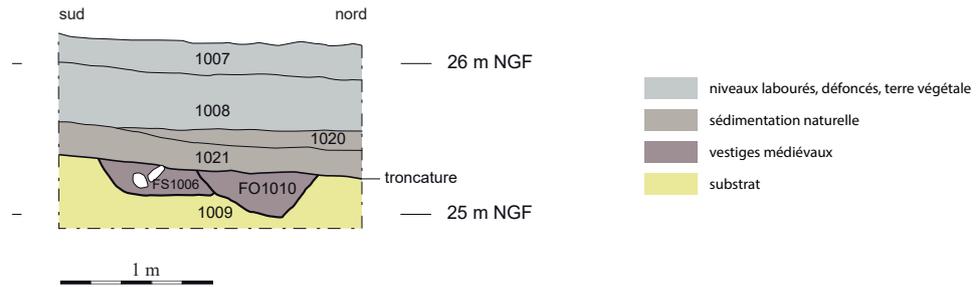


Fig.16 L'insertion dans la stratification du site de la fosse FS1006 et du fossé FO1010 qui la recoupe

© Inrap relevé et infographie O. Maufrais



3.4. Indices de datation

La datation des structures rattachées au Moyen Âge repose sur la date des céramiques retrouvées dans les comblements des structures. Ces mobiliers ont été déposés alors que le fossé, les petites fosses, les deux grands creusements supposés de rétention des eaux et les silos étaient abandonnés. Le matériel donne donc des indications sur leur moment de disparition, non sur les temps de leur création qui a pu intervenir peu ou longtemps avant.

Les différentes structures ont livré un matériel moyennement abondant (eu égard à la faible part fouillée) et homogène. La céramique est attribuable à la période des XI^e-XIII^e siècles du fait de la présence récurrente d'un contexte à l'autre de vaisselle rouge polie des garrigues bien connue dans le Montpelliéret et au-delà à cette date (Breichner *et al.* 2002). La forme des bords de pots, avec en particulier des profils en bourrelet épais soulignés d'une arête que l'on retrouve sur les productions de céramique à bandes peintes de la même période, confirme cette fourchette chronologique. L'absence complète de céramique à glaçure et de marmites qui apparaissent en milieu urbain vers 1220 et deviennent rapidement très courantes dans le vaisselier régional réduit la datation à un laps de temps compris entre environ 1000 et 1250.

Quelques objets ont été mis au jour : la grosse pierre creusée en son centre qui bouche le silo FS1025 semble correspondre à un gros mortier, peut-être artisanal plutôt que domestique. Un bouchon en pierre de pot et une grosse pierre à aiguiser confortent l'idée que le site est voisin d'un habitat qui a déversé ici une partie de ses rejets (voir section 3 du rapport, § 3.2).

On notera que les silos, bien qu'ayant été creusés en trois phases distinctes livrent un mobilier similaire qui les rattache à une même période. Les épisodes d'érosion constatés sur le terrain ont pu se succéder assez rapidement.

4. Traces de mise en valeur contemporaine



Fig.18 Le drain en sections de tuyau de terre cuite d'époque contemporaine DR1011

© Inrap cliché D. Tosna

Quelques aménagements très récents ont été observés sur la parcelle. La tranchée TR1 a conservé, à l'interface des niveaux de labour supérieurs 1019 et 1007 et du labour ou défonçage plus ancien 1008, toute une série de fosses quadrangulaires régulièrement espacées : RTP1001. Ces fosses quadrillent l'espace. Elles sont distantes d'environ 1,50 m en tout sens, ont une cinquantaine à une soixantaine de centimètres de côté et certaines contenaient encore des morceaux de souche de vigne. Il s'agit des restes perceptibles d'une culture viticole pratiquée sur la parcelle à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, si l'on en croit les quelques fragments de verre de bouteille mis au jour (non conservés).

Au nord de la tranchée TR1, une fosse se démarque par une plus grande taille et une plus grande profondeur, FS1002, qui mesure 0,80 à 0,90 m de côté. Elle a pu recevoir une autre plantation, un arbuste peut-être. L'extension de la vigne n'a pas été observée : au nord de la tranchée TR1 les fosses de plantation n'étaient pas visibles.

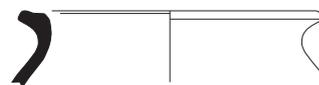
Enfin, dans la tranchée TR2, au nord-est de la parcelle, un drain en tuyaux de terre cuite a été aménagé dans une tranchée étroite creusée depuis un horizon récent du sol. Le drain suit une direction nord-est/sud-ouest (fig. 17), il descend en pente douce vers le nord et il récupérait en amont des écoulements depuis un point qui n'a pas été déterminé. Les riverains situent néanmoins un puits dans son axe, vers le sud-ouest. Les tronçons de tuyau qui le composent sont de deux sections : ceux de section étroite sont emboîtés dans ceux de section un peu plus forte (fig. 18 et section des inventaires techniques, inventaire des vestiges, DR1011).

Fig.17 Éléments caractéristiques du mobilier céramique retrouvé dans les contextes médiévaux du site

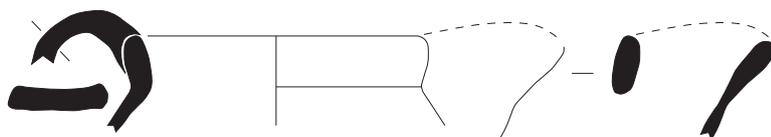
© Inrap dessin et infographie M. Ott



US1006
sabl-r-med, bord bd1a



US1010
sabl-r-med, bord bd5b



US1016
or-calc-med, pot globulaire de type A2, anse en ruban et bec ponté



US1030
sabl-r-med, anse en ruban



M. Ott/Inrap (rel., infogr.)

5. Conclusion : les marges d'une villa médiévale

Les vestiges médiévaux mis au jour sur la parcelle EL611, rue Bachelard à Montpellier, s'apparentent aux abords des sites d'habitat groupé du haut Moyen Âge du Languedoc oriental.

Entre le V^e et le XII^e siècle, l'occupation de la plaine littorale méditerranéenne est principalement le fait d'habitats groupés au centre d'un territoire agricole. Ces habitats et leur finage sont nommés *villæ* dans les textes qui les mentionnent en région à partir du VIII^e siècle et surtout du IX^e au XII^e siècle. L'archéologie préventive a permis de les caractériser ces dernières années sur les sites de Codols (Nîmes, Gard, Pomarèdes *et al.* 2012), de la Sabatière (Trèbes, Aude) et Missignac (Aimargues, Gard, Maufra *et al.* à paraître). Ils peuvent succéder à une villa antique, ils ont une forme assez lâche jusqu'au IX^e siècle et se resserrent ensuite autour de l'église qui peut être fondatrice ou intégrer le site en cours de formation. Du X^e au XII^e siècle ces habitats se présentent comme des villages. À la fin de la période, la moitié d'entre eux disparaissent et les autres prennent le statut et la forme de *castra*, c'est-à-dire de villages fortifiés par une enceinte et souvent par l'implantation d'un château.

Montels fait partie de ces *villæ* du haut Moyen Âge qui disparaissent au moment de l'*incastellamento*⁷. Dans le nîmois, seuls se maintiennent les églises, le cimetière et certainement des établissements ruraux isolés de type ferme (Maufra *et al.* 2015). À Montpellier, c'est vraisemblablement le développement de la ville féodale qui vide les habitats périphériques de leurs occupants et, si l'on en croit le plan moderne qui les représente, outre l'église et le cimetière, une grosse exploitation agricole subsiste à Montels (fig. 3).

L'archéologie des grands travaux a mis au jour une quinzaine de grandes aires d'ensilage en Languedoc oriental. Toutes sont rattachées à une villa médiévale, qu'elle soit connue par les textes, l'archéologie ou les deux. Le quartier de stockage n'est jamais isolé au milieu des champs, il est mitoyen de l'habitat et toujours associé à un carrefour routier. À Codols, l'aire d'ensilage se développe à 120 m de l'église et s'étend jusqu'à 240 m de l'édifice. À Ugnac (Pennautier, Aude), les premiers silos de l'aire sont à 50 m de l'église et les derniers à 150. À Missignac, ils sont entre environ 60 et 200 m. La distance entre le cœur de l'habitat et les premiers silos indique les limites du village. L'éloignement des derniers silos donne une idée du développement spatial de l'aire d'entrepôt (Pomarèdes *et al.* 2012 ; M. Guillaume/Inrap, travaux en cours ; Maufra *et al.* à paraître).

À Montels, les gros creusements supposés de drainage limitent sans doute l'aire d'ensilage dont les silos observés sont à 185 m du portail de l'église. Ce ne sont pas tout à fait les derniers qui peuvent être un peu plus loin, jusqu'entour de 195 m. Cela signale grossièrement que la villa de Montels est peu ou prou de la taille de celle de Missignac.

7 Phénomène de remplacement progressif (IX^e-XII^e siècle) du maillage administratif du territoire : le découpage en *villæ* cède la place à celui des *castra* féodaux. Généralement le *castrum* reprend l'emprise de plusieurs *villæ*.

La date de la création de la *villa* de Montels n'est pas documentée par le diagnostic archéologique qui ne met en évidence que le moment où les silos et les grands creusements de rétention d'eau sont abandonnés et comblés. La date fournie par le mobilier indique que les silos de la première phase sont abandonnés entre le XI^e et le milieu du XIII^e siècle si les rejets ont été faits directement de l'habitat au silo. Si les remblais de comblement proviennent d'un dépotoir-tampon constitué au cours du temps et formant un stock de matériaux, l'abandon des silos est plus plutôt dans le courant du XIII^e siècle. Cette date est confortée par l'évolution climatique de cette période. La région connaît dès le XIII^e siècle et surtout au XIV^e un dérèglement climatique qui se traduit par des épisodes pluvieux intenses en fin d'été (Blanchemanche 2000 ; Berger, Brochier 2006). Ceux-ci peuvent être à l'origine des troncatures stratigraphiques observées sur le site. À Montels, la première expression de la crise hydrologique intervient toutefois après que les silos de la phase 1 aient été abandonnés et n'en est donc pas la cause. Ensuite le secteur reste occupé puisqu'on prend soin de remblayer le terrain avant de creuser de nouveau des silos, et ce à deux reprises. Le silo le plus récent livre à nouveau un matériel qui est au plus tard du XIII^e siècle. L'aire est donc abandonnée avant que le petit Âge glaciaire du XIV^e siècle ne s'installe vraiment.

Cette érosion a largement entamé les dépôts archéologiques, en particulier en haut de pente. Aucun sol n'est conservé et le sous-sol a été tronqué sur 0,40 à 0,50 m de profondeur dans le secteur des silos. Ailleurs, l'importance de la troncature n'a pu être estimée.

Bibliographie

Sources non imprimées

- IGO IA34000315 : Inventaire Général de la région Occitanie, Ancienne église paroissiale Saint-Michel de Montels.. Dossier numérisé d'architecture établi par Jean Nougaret. Montpellier, 1987, 53 p.
https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/ark:/46855/vert_IA34000315.locale=fr

Bibliographie

Aigrefeuille 1739 : AIGREFEUILLE (Ch. d'). — *Histoire de Montpellier*, contenant l'origine de son église, la suite de ses évêques, ses églises particulières. Montpellier : Rigaud père et fils, 1739, 455 p.

Berger, Brochier 2006 : BERGER (J.-L.), BROCHER (J.F.). — Paysages et climats en moyenne vallée du Rhône : apports de la géo-archéologie. In : MAUFRAS (O.) éd. — *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e-XV^e s.) : contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*. Paris : Éd. de la Maison des Sciences de l'homme, 2006, p. 163-208. (Daf ; 98).

Berthèle 1908 : BERTHELE (J.). — La vieille chronique de Maguelonne : *Chronicon Magalonense vetus. Mémoires de la société archéologique de Montpellier, tome 4, fascicule 1*. Montpellier : Société Archéologique, 1908.

Blanchemanche 2000 : BLANCHEMANCHE (P.). — *La plaine de Lattes du XII^e au XIX^e s. : dynamique naturelle et mise en valeur*. Lattes : Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 2000. 178 p. : ill. (Lattara ; 13).

Breichner et al. 2002 : BREICHNER (H.), CHABAL (L.), LECUYER (N.), SCHNEIDER (L.). — Artisanat potier et exploitation du bois dans les chênaies du nord de Montpellier au XIII^e s. (Hérault, Argelliers, Mas Viel) *Archéologie du Midi Médiéval*, 20. Carcassonne : Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, 2002, p. 57-106.

Maufras et al. 2011 : MAUFRAS (O.), ALESSANDRI (P.), RATSIMBA (A.). — Aperçu de la gestion des eaux de pluie et des eaux domestiques à Nîmes et dans la plaine du Vistre entre les X^e et XIV^e s.. In : FABRE (G.) dir. — *Temps de l'eau, sites et monuments entre Vidourle et Rhône*. Nîmes : Musée archéologique de Nîmes, 2011, p. 45-84. (Bulletin de l'École Antique de Nîmes ; 29).

Maufras et al. 2015 : MAUFRAS (O) avec la collaboration de POMAREDES (H.), VIDAL (L.). — Aperçu des villae médiévales de la Vistrenque à Nîmes (Gard) : répartition, formes et héritage antique. In : *Villae and Domain at the end of Antiquity and the beginning of Middle Ages*. Pau : Université de Pau et des pays de l'Adour, 2015, p. 63-82. (*Circa Villam*, studies on the rural world in the roman period ; 8).

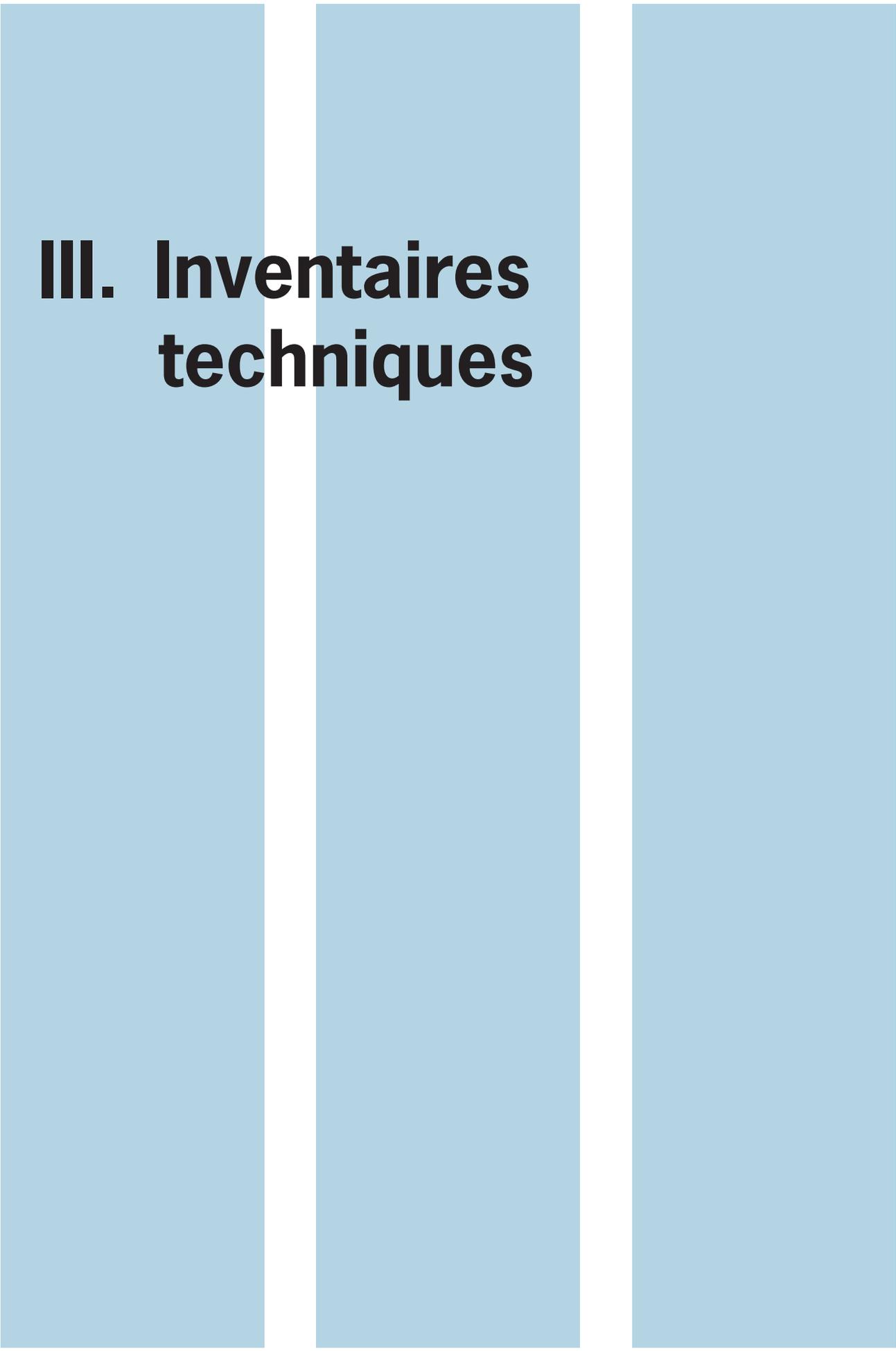
Maufras et al. à paraître a : MAUFRAS (O), HERNANDEZ (J.), ROCHETTE (M.), THOMAS (B.) avec la collaboration de DONAT (R.), DUCHESNE (S.), THOMAS (N.). — Genèse, évolution et désertion de Missignac (Aimargues, Gard), villa des V^e-XIII^e siècles. Actes des rencontres de Montpellier, 2015, de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne. A paraître dans *Archéologie du Midi Médiéval* (supplément).

Maufras, Gardeisen 2012 : MAUFRAS (Odile), GARDEISEN (Armelle) coll. — La villa médiévale : organisation de l'habitat et de l'espace entre VI^e et XII^e s. de n. è.. In : POMAREDES (Hervé), MAUFRAS (Odile), BARBERAN (Sébastien), SAUVAGE (Laurent). — *La villa de Saint-André de Codols (Nîmes, Gard) du I^{er} au XII^e s. de n. è.* Lattes : CNRS, 2012, p. 167-187. (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne ; 32).

Pomarèdes et al. 2012 : POMAREDES (Hervé), MAUFRAS (Odile), BARBERAN (Sébastien), SAUVAGE (Laurent). — *La villa de Saint-André de Codols (Nîmes, Gard) du I^{er} au XII^e s. de n. è.* Lattes : CNRS, 2012, p. 167-187. (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne ; 32).

Liste des figures

- 22 Fig.1 Localisation du diagnostic (A) par rapport à la ville médiévale de Montpellier (B) et à l'église Saint-Michel de Montels (C)
© Inrap SIG et infographie F. Robin
- 24 Fig.2 L'église Saint-Michel de Montels vers 1970
© Inventaire général Région Occitanie, cliché M. Descossy
- 25 Fig.3 Plan moderne du quartier rural de Montels, avec son église entourée d'un chemin circulaire. En vert, la localisation approximative de la parcelle EL-611
© Archives Municipales de Montpellier : ii250 - cliché J.-L. Vayssettes/SRA
- 27 Fig.4 Stratification du terrain en haut de pente, à l'ouest. Ici à la pointe occidentale de la tranchée TR4
© Inrap cliché et infographie O. Mauftras
- 27 Fig.5 Stratification du terrain en bas de pente, à l'est. Ici à la pointe orientale de la tranchée TR2
© Inrap cliché et infographie O. Mauftras
- 28 Fig.6 Stratification du terrain dans son ensemble et position stratigraphique des vestiges
© Inrap levé topographique C. Bioul et infographie O. Mauftras, D. Tosna et F. Robin
- 30 Fig.7 Plan des vestiges médiévaux ou supposés du Moyen Âge
© Inrap levé topographique C. Bioul et Slg infographie F. Robin
- 31 Fig.8 Le grand creusement FS1012 vu du sud, colmaté par des dépôts colluviaux
© Inrap cliché O. Mauftras
- 32 Fig.9 Coupe de la paroi orientale du creusement médiéval FS1012 : carrière ou plus probablement bassin de rétention
© Inrap relevé et infographie O. Mauftras
- 34 Fig.10 Vue d'ensemble des silos mis au jour, au nord-ouest de la tranchée TR3 (vue du nord-est)
© Inrap cliché et infographie O. Mauftras
- 34 Fig.11 Section stratigraphique au droit du silo tronqué FS1023
© Inrap relevé et infographie O. Mauftras
- 34 Fig.12 Le silo FS1023, au premier plan, recoupant légèrement le silo FS1025 au second et dans la coupe. On observe les couches sédimentaires qui recouvrent la fosse tronquée
© Inrap cliché O. Mauftras
- 36 Fig.13 Détail des vestiges d'ensilage dans la tranchée TR2 et répartition des silos par phase d'aménagement
© Inrap levé C. Bioul et infographie O. Mauftras et F. Robin
- 36 Fig.14 Détail du silo FS1016 : le plus tardif et le mieux conservé
© Inrap relevé, cliché et infographie D. Tosna
- 37 Fig.15 Plan des vestiges médiévaux à l'extrémité nord de la tranchée TR1, à l'est de la parcelle
© Inrap levé C. Bioul et infographie O. Mauftras et F. Robin
- 38 Fig.16 L'insertion dans la stratification du site de la fosse FS1006 et du fossé FO1010 qui la recoupe
© Inrap relevé et infographie O. Mauftras
- 39 Fig.17 Éléments caractéristiques du mobilier céramique retrouvé dans les contextes médiévaux du site
© Inrap dessin et infographie M. Ott
- 39 Fig.18 Le drain en sections de tuyau de terre cuite d'époque contemporaine DR1011
© Inrap cliché D. Tosna

The image features three vertical bars of a light blue color. The bars are positioned on the left, center, and right sides of the page. The text 'III. Inventaires techniques' is centered horizontally and vertically across the three bars.

III. Inventaires techniques

Inventaire des vestiges archéologiques immobiliers

Cet inventaire recueille toutes les données disponibles sur la base de données Syslat qui compile elle-même les notes prise sur différents supports au moment du terrain. Les vestiges ont été numérotés sur le site de 1001 à 1032, selon la méthode de Harris, avec une numérotation continue des US (Unités Stratigraphiques). Les structures composées de plusieurs US – les faits – ont été enregistrés en utilisant le numéro d'une des US qui les composent (ou de l'US qui regroupe plusieurs éléments, tel un creusement et des comblements) et d'un préfixe en deux lettres majuscules qui en indiquent la nature (DR pour drain, FO pour fossé, FS). Enfin, une seule série de vestiges a été regroupée en un ensemble : il s'agit des fosses de plantation d'une vigne récente, non enregistrées individuellement mais Sous : le même code RTP (pour réseau de plantations).

Dans l'inventaire qui suit, les vestiges sont présentés par ordre numérique, et pour un même numéro, l'US précède le fait ou l'ensemble, s'il y a lieu.

US 1001

Sous : 1007
Sur : 1008
Secteur : TR1, TR5
Catégorie : creusements-comblements
Type : fosses
Dimensions : long.55cm larg.50 cm prof. max obs. 58 cm
Description : Ensemble de fosses de plantation regroupées Sous : le code RTP1001. Voir RTP1001.
Description David Tosna
Photos : 3

US 1002

Fait : FS1002
Sous : 1008
Sur : 1021
Secteur : TR1
Catégorie : creusement-comblement
Type : fosse
Dimensions : long.105 cm larg. 85 cm
Description : voir FS1002.
Auteur : David Tosna
Photos : 6, 16

US 1003

Fait : FS1003
Sous : 1021
Sur : 1009
Secteur : TR1
Catégorie : creusement-comblement
Type : fosse
Dimensions : long.70 cm larg.50 cm
Description : voir FS1003.
Auteur : David Tosna
Photos : 7

US 1004

Fait : FS1004
Sous : 1021
Sur : 1009
Secteur : TR1
Catégorie : creusement-comblement
Type : fosse
Dimensions : long.62 cm larg.40 cm
Description : Voir FS1004.
Auteur : David Tosna
Photos : 8

US 1005

Fait : FS1005
Sous : 1008 ? 1021 ?
Sur : 1009
Secteur : TR1
Catégorie : creusement-comblement
Type : Fosse
Dimensions : diam.76 cm
Description : voir FS1005.
Auteur : David Tosna
Photos : 9

US 1006

Fait : FS1006
Sous : 1010
Sur : 1009
Secteur : TR1
Catégorie : creusement-comblement
Type : fosse
Dimensions : diam.90 cm prof.cons.17 cm
Description : voir FS1006
Auteur : David Tosna
Documents : MN1002
Photos : 10, 44, 45

FS1006

Secteur : TR1
Composition : 1006 : fosse
Commentaire : fosse grossièrement circulaire percée au nord du groupe des fosses FS1003, FS1004 et FS1005, dans un même horizon stratigraphique. La fosse mesure 0,95 m de long sur 0,88 m de large. Elle présente un profil à parois évasées et fond plat. Elle est conservée sur 0,17 cm de hauteur : elle a été tronquée en surface sur une hauteur non documentée. Elle est colmatée de terre sablo-limoneuse brune avec des inclusions de pierre et d'artéfacts domestiques en faible quantité : charbons de bois, ossements de faune, fragments de vaisselle. Sa fonction n'est pas déterminable. Il peut s'agir d'un fond de silo très peu profond, d'une fosse de plantation ou autre.
Auteure : Odile Maufras

US 1007

Sous : : /
Sur : 1018. 1019
Secteur : tous
Catégorie : niveau actuel
Type : terre végétale
Dimensions : épais.20 cm
Description : sol actuel sur la parcelle, composée en surface de terre végétale sur 7 à 10 cm et plus bas de limon sableux brun clair jaunâtre avec vides racinaires nombreux et une faible activité de lombrics
Auteur : David Tosna
Documents : MN1001, MN1002, MN1004, MN1005
Photos : 2, 4, 5, 12, 13, 14, 15, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 46, 47, 51

US 1008

Sous : 1001. 1029. 1019
Sur : 1002. 1031
Secteur : tous
Catégorie : couche agraire
Type : épaisseur de terrain labourée
Dimensions : épais.max 40 cm
Description : couche de terre sablo-limoneuse présente sur l'ensemble du site, probablement composée de colluvions et brassée par un travail agricole de labour ou de défonçage. La couche a une quarantaine de centimètres d'épaisseur. Elle a été travaillée plusieurs fois, notamment en surface par des labours moins profonds qui l'ont déstructurée sur ses 15 cm supérieurs. Cette partie plus souvent travaillée n'a pas été perçue dans toutes les tranchées. Lorsqu'elle l'a été elle a été enregistrée US 1018 (TR2) ou US 1019 (TR3, TR5).
Auteure : Odile Maufras
Documents : MN1001, MN1002, MN1004, MN1005
Photos : 2, 4, 5, 12, 13, 14, 15, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 46, 47, 51

US 1009

Sous : 1001. 1002. 1003. 1004. 1005. 1006. 1012. 1014. 1015. 1018. 1024. 1025. 1030

Sur : /

Secteur : tous

Type : substrat

Description : substrat présent sur l'ensemble de la parcelle et composé de sables Astien du Pliocène, dits sables de Montpellier, ici jaunâtres, indurés et ponctuellement carbonatés. En surface et sur une douzaine à une vingtaine de centimètres d'épaisseur, le substrat est alaté par des vides racinaires qui se sont emplis de terre sablo-limoneuse brune. Cette partie de la couche a été enregistrée US 1032 dans la tranchée 2. Ailleurs, bien que présente, elle a été considérée comme le substrat lui-même.

Auteure : Odile Maufra

Documents : MN1001, MN1002, MN1004, MN1005

Photos : 2, 4, 5, 11, 12, 13, 14, 15, 27, 32, 33, 34, 47, 51

US 1010

Fait : FO1010

Sous : 1021

Sur : 1006

Secteur : TR1

Catégorie : creusement-comblement

Type : fossé

Dimensions : long.obs.290 cm larg.80 cm prof.cons.30 cm

Description : voir FO1010.

Auteure : Odile Maufra

Documents : MN1002

Photos : 10, 44, 45

FO1010

Secteur : TR1

Composition : 1010 : fossé

Commentaire : fossé aménagé selon une orientation est-ouest au nord-est de la parcelle. Il est conservé sur 0,30 cm de profondeur et sur 0,80 cm de large. Il présente un profil en V et un colmatage de terre limoneuse brune incluant quelques artefacts domestiques. Stratigraphiquement, il recoupe la fosse FS1006 à laquelle il est tangent.

Auteure : Odile Maufra

US 1011

Fait : DR1011

Sous : 1018. 1019

Sur : 1008

Catégorie : creusement-comblement-tuyau

Type : drain

Dimensions : long.obs. 200 cm larg.15 cm

Description : Voir DR1011.

Auteure : Odile Maufra

Photos : 18

DR1011

Secteur : TR2

Composition : 1011 : drain

Commentaire : drain en terre cuite aménagé dans une étroite tranchée

de 15 aux de cm de large orientée nord-est/sud-ouest. Le drain est composé de courtes sections de tuyaux de 0,30 m de long et 0,13 m de diamètre entre lesquels s'emboitent des sections plus petites de 8,5 cm de diamètre et environ 0,20 m de long. Les jonctions ne sont pas étanchées : aucun joint n'est réalisé, cependant l'emboitement est très serré et peu d'eau devait filtrer. La structure est isolée : aucun autre drain n'a été mis au jour sur la parcelle. On ne sait ce que le tuyau draine mais les riverains connaissent l'existence d'un puits plus haut sur la pente, dans son axe. Jean-Louis Vayssettes (SRA) a observé la technique de fabrication des sections de conduite en terre cuite : elles sont filetées, ce qui, selon lui, date l'ouvrage du début du XX^e siècle.

Auteure : Odile Maufra

US 1012

Fait : FS1012

Sous : 1029

Sur : 1009

Catégorie : creusement-comblement

Type : Fosse, d'extraction de matériau ?

Dimensions : long.obs. 715 cm larg.

tot.620 cm prof.obs.110

Description : voir FS1012.

Auteur : David Tosna

Documents : MN1001

Photos : 31, 32, 33, 34

FS1012

Secteur : TR5

Composition : 1012 : fosse, d'extraction de matériau ?

Commentaire : grande fosse partiellement mise au jour à l'angle des tranchées TR4 et TR5 au sud de la parcelle. Sa largeur totale (d'est en ouest) est de 6,20 m. Sa longueur minimale est de 7,15 m. On ne peut exclure qu'elle soit une partie de la fosse FS1030, de même nature, qui a été observée dans la tranchée TR3, 13 m plus au nord. Un étroit sondage profond a été réalisé en bordure de la fosse pour en estimer la profondeur : à 2,20 m de bord oriental, elle a une profondeur de 1,10 m environ. Elle doit être plus profonde au centre de la structure puisque le profil est à pente assez abrupte, de l'ordre de 28 %. La fonction d'un tel aménagement n'est pas assurément identifiable. Le profil est trop profond et pentu pour reconnaître ici une lavogne. Bien que les parois ne présentent aucun front de taille, l'interprétation la plus probable est celle d'une fosse d'extraction de matériau. C'est le substrat sableux qui a été extrait ici. Il n'est pas propice tel quel à la construction en terre crue mais a pu servir néanmoins à l'architecture en mélange avec des sédiments argileux ou bien comme remblai. Après abandon la fosse a été colmatée par des apports sédimentaires, en l'espèce des colluvions. Au fond, le dépôt est sableux, avec des sables grossiers à la

base, quelques cailloux gréseux issus des parois de la fosse, et des sables plus fins en surface (1012-f). Le dépôt est assez massif avec quelques traces de bioturbation. Au-dessus, trois dépôts sableux beige grisâtre se superposent. Le premier, 1012-e contient des pierres gréseuses, le second (1012-d) est nettement plus gris, dans le troisième (1012-c) s'intercalent des nappes de sable limoneux orangé. Ici aussi, un début de pédogénèse est perceptible, avec es vides racinaires, une inégale compacité. Suit un dépôt de sable gris beige, lité, avec des nappes de gravillons entre les lits de terre sableuse. Celui-ci est d'un gris plus soutenu que le reste des colluvions au-dessous et au-dessus, manifestement parce qu'il est plus chargé de matière organiques. Ces dépôts sont naturels, progressifs et ils contiennent des artefacts parce que l'on a manifestement circulé sur le sol tandis qu'il s'exhaussait. Les artefacts les plus petits ont pu être colluviés.

Auteure : Odile Maufra

US 1013

Fait : FS1030

Sous : 1030

Sur : /

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Dimensions : épais. obs 16 cm

Description : comblement très anthropisé de la fosse FS1030. Voir FS1030.

Auteur : David Tosna

Photos : 15, 30

US 1014

Fait : FS1014

Sous : 1026

Sur : 1032

Secteur : TR2

Catégorie : creusement-comblement

Type : Silo

Dimensions : diam.120 cm

Description : voir FS1014.

Auteur : David Tosna

Photos : 17, 23, 22, 24, 25, 37, 39, 48, 49, 50, 52

FS1014

Secteur : TR2

Composition : 1014 : silo

Commentaire : silo percé au nord de l'emprise et tronqué par une forte érosion qui l'a réduit jusqu'au niveau du substrat. La partie supérieure de sa chambre de stockage et son goulot sommital ont disparu. Ce qui reste, la base de la chambre, mesure un diamètre de 1,20 et présente une forme circulaire très régulière. Le comblement, observé en surface, apparaît directement sous le remblai US 1026. Ce colmatage est composé de limon peu sableux, brun clair et compact avec quelques inclusions rares de cailloutis et de pierres. Ponctuellement des poches plus grises de charbons sont présentes.

Auteur : David Tosna

US 1015*Fait* : FS1015*Sous* : 1017*Sur* : 1032*Secteur* : TR2*Catégorie* : creusement-comblement*Type* : silo*Dimensions* : diam.110 cm*Description* : voir FS1015.*Auteur* : David Tosna*Photos* : 19, 23, 22, 24, 26, 25, 37, 39, 48, 49**FS1015***Secteur* : TR2*Composition* : 1015 : silo

Commentaire : silo creusé au nord de l'emprise et tronqué par une forte érosion qui l'a réduit d'environ 2/3. Ce qui reste, la base de la chambre, apparaît directement sous le remblai US 1026 et présente une forme circulaire très régulière d'un diamètre de 1,10 m. Le silo n'a pas été fouillé : le comblement, observé en surface, est une terre limoneuse légèrement sableuse de couleur brun clair avec quelques charbons de bois en inclusion et quelques fragments de céramique. La fosse est recoupée au sud par le silo postérieur FS1017.

Auteur : David Tosna**US 1016***Fait* : FS1016*Sous* : 1020*Sur* : 1021*Secteur* : TR2*Catégorie* : creusement-comblement*Type* : silo*Dimensions* : haut.95 diam.max.90 cm*Description* : voir FS1016.*Auteur* : David Tosna*Documents* : MN1005*Photos* : 21, 23, 22, 24, 25, 37, 39, 38, 40, 43, 48, 51, 58, 60, 61, 62, 63, 64**FS1016***Secteur* : TR2*Composition* : 1016 : silo

Commentaire : silo creusé au nord de l'emprise, au sein d'une aire et qui, dans la partie observée, n'en recoupe aucun. C'est le silo le plus récent : il recoupe les couches de sédimentation 1021 et de remblai 1026 qui masquent les autres structures. Il a été fouillé à demi. Il présente, au niveau de la chambre de stockage, un plan circulaire et un profil en poire de 0,90 m de diamètre et 0,56 cm de profondeur. Au-dessus, le goulot d'accès est cylindrique mais irrégulier du fait d'effondrements partiels qui l'ont élargi. Il mesure 0,65 à 0,80 m de diamètre et il est restituable sur 0,50 à 0,60 m. Après abandon la fosse a été remplie de terre surtout et de quelques petites pierres. La terre est un limon peu sableux, brun gris assez riche en artefacts domestiques : bris de céramique, vestiges de faune consommée, charbons de bois, objets

en pierre.

Auteur : David Tosna**US 1017***Fait* : FS1017*Sous* : 1021, 1026 ?*Sur* : 1015*Secteur* : TR2*Catégorie* : creusement-comblement*Type* : silo*Description* : voir FS1017.*Auteur* : David Tosna*Photos* : 20, 39, 46, 48, 49**FS1017***Secteur* : TR2*Composition* : 1017 : silo

Commentaire : silo creusé au nord de l'emprise, au sud du silo FS1015 qu'il recoupe en bordure. Comme la plupart des structures de ce secteur, il a été tronqué par une forte érosion qui l'a réduit d'environ 2/3. Ce qui reste, la base de la chambre, apparaît sous les colluvions 1020 et sur le remblai US 1026 qu'il recoupe. Il n'a pas été fouillé et présente une forme circulaire régulière d'un diamètre de 1,15 m. Il a été colmaté avec une terre limoneuse brun clair, légèrement orangée homogène, sans artefact apparent en surface.

Auteur : David Tosna**US 1018***Fait* : FS1018*Sous* : 1020*Sur* : 1026*Secteur* : TR2*Catégorie* : creusement-comblement*Type* : silo*Description* : voir FS1018.*Auteure* : Odile Maufra*Documents* : MN1004, MN1005*Photos* : 23, 46, 47, 51**FS1018***Composition* : 1018 : silo

Commentaire : silo creusé au nord de l'emprise, à proximité et dans le même horizon stratigraphique que le silo FS1017. Comme la plupart des structures de ce secteur, il a été tronqué par une forte érosion qui l'a réduit d'environ 2/3. Il a été aménagé dans le remblai 1026 et son vestige apparaît sous les colluvions 1020. Il n'a pas été fouillé et présente une forme circulaire régulière d'un diamètre restituable d'environ 1,20 m. Il a été colmaté avec une terre limoneuse brun clair, légèrement orangée homogène, sans artefact apparent en surface.

Auteur : David Tosna**US 1019***Sous* : 1007*Sur* : 1008*Secteur* : TR2, TR3, TR4, TR5*Catégorie* : couche agraire*Type* : épaisseur du terrain brassée par le labour*Description* : numéro attribué à la partie

supérieure de la couche labourée ou défoncée US 1008 et résultant, soit d'une reprise d'accrétion du site sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur par du colluvionnement puis un labour, soit à un travail agraire plus fréquent de la partie sommitale de la couche US 1008. Cette partie n'est pas visible partout (non perceptible au nord de la tranchée TR1 par exemple) mais cependant présente sur l'ensemble de la surface, sauf peut-être sur la partie sommitale. Là, la couche 1019 se confond avec la base de 1007.

Auteure : Odile Maufra*Documents* : MN1001, MN1004*Photos* : 12, 13, 14, 15, 27, 28, 29, 30, 33, 34**US 1020***Sous* : 1031*Sur* : 1016*Secteur* : TR1, TR2*Catégorie* : couche de sédimentation naturelle*Type* : colluvions*Dimensions* : épais.18 cm

Description : couche de sédimentation naturelle, colluviale, identifiée en bas de pente, dans la tranchée TR2 et à l'extrémité nord-orientale de la tranchée 1. Le sédiment est une terre brun clair, sablo-limoneuse avec quelques gravillons, incluant quelques petites inclusions de nodules de terre cuite, de très rares charbons de bois. Par endroits elle se confond avec la couche US 1021 qui est aussi colluviale et qui la précède.

Auteure : Odile Maufra

Documents : MN1002, MN1004, MN1005

Photos : 4, 5, 46, 47, 51, 4, 5

US 1021*Sous* : 1002, 1016*Sur* : 1022*Secteur* : TR2*Catégorie* : couche de sédimentation naturelle*Type* : colluvions

Description : couche de sédimentation naturelle, colluviale, identifiée en bas de pente, dans la tranchée TR2 et à l'extrémité nord-orientale de la tranchée 1. Le sédiment est une terre beige grisâtre, argilo-sableuse, très fine, très compacte. La couche ne présente pas de structure claire, elle est massive. Elle inclut quelques charbons de bois et nodules de terre cuite. Il est possible qu'elle ait été labourée.

Auteure : Odile Maufra*Documents* : MN1002, MN1004, MN1005*Photos* : 4, 5, 46, 47, 51**US 1022***Sous* : 1021*Sur* : 1032*Catégorie* : couche de sédimentation naturelle*Type* : colluvions

Dimensions : épais.20

Description : couche de sédimentation naturelle, colluviale, identifiée en bas de pente, à l'extrémité orientale de la tranchée TR2. Le sédiment est sablo-limoneux, brun moyen, sans artefact. Il précède le dépôt US 1021 et semble de même nature. Sa structure est litée, avec es lits de 6 à 8 mm. La couche ne semble pas avoir été labourée. Elle présente queque srases vides racinaires.
Auteure : Odile Maufras
Photos : 5

US 1023

Fait : FS1023
Sous : 1026
Sur : 1025
Secteur : TR2
Catégorie : creusement-comblement
Type : Silo
Dimensions : diam.112 prof. cons.43 cm
Description : voir FS1023.
Auteure : Odile Maufras
Documents : MN1004
Photos : 23, 24, 26, 37, 39, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 57

FS1023

Secteur : TR2
Composition : 1023 : silo
Commentaire : silo creusé au nord de l'emprise et tronqué par une forte érosion qui l'a réduit d'environ 2/3. Ce qui reste, la base de la chambre, apparaît directement sous le remblai US 1026 et présente une forme ovulaire de 1,17 m de long sur 1,07 m de large. Il a été fouillé à demi et s'avère conservé sur une profondeur de 0,43 m. Il présente un profil en cloche avec un fond plat et des parois légèrement rentrantes. Après abandon il a été colmaté de plusieurs apports de terre sablo-limoneuse brun clair, brun foncé ou charbonneuse et noirâtre. Quelques pierres et des artefacts domestiques (céramique, restes de l'alimentation carnée) sont présents dans le comblement.
Auteure : Odile Maufras

US 1024

Fait : FS1024
Sous : 1026
Sur : 1032
Secteur : TR2
Catégorie : creusement-comblement
Type : silo
Dimensions : diam.80 cm
Description : voir FS1024.
Auteur : David Tosna
Photos : 24, 26, 37, 39, 48

US 1025

Fait : FS1025
Sous : 1023
Sur : 1032
Secteur : TR2
Catégorie : creusement-comblement
Type : silo
Dimensions : diam.95 prof.min. 40 cm
Description : voir FS1025

Auteur : David Tosna

Documents : MN1004
Photos : 23, 24, 26, 37, 39, 48, 49, 50, 52, 53, 55, 56

FS1024

Secteur : TR2
Composition : 1024 : silo
Commentaire : silo creusé au nord de l'emprise et tronqué par une forte érosion qui l'a réduit d'environ 2/3. Ce qui reste, la base de la chambre, apparaît directement sous le remblai US 1026 et présente une forme ovulaire de 0,85 sur 0,75 m. Le silo n'a pas été fouillé : le comblement, observé en surface, est un limon peu sableux, brun moyen, homogène et compact dans lequel sont présents quelques cailloutis et fragments de charbon.
Auteur : David Tosna

FS1025

Secteur : TR2
Composition : 1025 : silo
Commentaire : silo creusé au nord de l'emprise et tronqué par une forte érosion qui l'a réduit d'environ 2/3. Le silo est voisin de la fosse FS1023 qui le percute sur son flanc, en profondeur. Il présente une chambre de 0,95 m de diamètre. Il n'a pas été fouillé. Après abandon, il a été colmaté par un limon peu compact, brun, incluant des artefacts, principalement des charbons de bois, mais aussi deux grosses pierres que l'érosion n'a pas réussi à bouger et qui sont restées émergentes dans le paysage avant l'installation du remblai 1026 qui recouvre la structure. L'une des deux pierres est taillée, circulaire et percée en son centre d'une cavité en cuvette profonde. Il s'agit probablement d'un mortier. Largement hors emprise, l'objet a été vu en coupe et laissé sur place.
Auteur : David Tosna

US 1026

Sous : 1017. 1018. 1021
Sur : 1014. 1015. 1023. 1024
Secteur : TR2
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de rehaussement
Dimensions : épais. 12 à 21 cm
Description : remblai de terre et de pierres épandu sur 12 à 21 cm d'épaisseur au nord-ouest de la tranchée TR2. C'est au sud-est que le remblai est le plus épais. Là, il s'interrompt quelque part Sous : le drain d'époque contemporaine DR1011. L'extrémité du remblai n'a pas été dégagée. Les pierres qui le composent sont de petit et moyen calibre (5 à 32 cm de longueur). Elles sont informes, de calcaire gréseux et certaines paraissent être des concrétions du substrat remaniées. Le remblai couvre le secteur après qu'une érosion ait tronqué le sol et une partie du Sous : sol. Il couvre ainsi plusieurs silos. Il est recoupé par d'autres silos

plus récents.

Auteur : David Tosna
Documents : MN1004, MN1005
Photos : 46, 51

US 1027

Sous : 1008
Sur : 1030
Equiv. : 1029
Secteur : TR3
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : colluvions
Description : couche de sédimentation naturelle, colluviale, sablo-limoneuse et de couleur brun clair. On distingue trois apports distinct marqués par des lits plus gravillonneux, mais le dépôt est certainement composé d'une multitude de dépôts successifs. La couche est moins épaisse en haut de pente (au sud-ouest) où elle mesure 0,30 m d'épaisseur, qu'en bas de pente où elle atteint 0,70 m. Elle couvre la fosse FS1030.
Auteure : Odile Maufras
Photos : 13, 14, 15, 28, 29, 30

US 1028

Égalité : 1032
Catégorie : couche technique
Type : us annulée
Description : Numéro donné à la couche enregistrée par ailleurs US 1032.

US 1029

Sous : 1008
Sur : 1012
Secteur : TR5
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : colluvions
Description : couche de colluvions sableuses de couleur beige clair présente au droit de la fosse FS1012 (tranchée TR5) sur 0,25 à 0,50 m d'épaisseur. Elle colmate la dépression du terrain au droit des comblements de la fosse. Elle est sans doute formée de plusieurs apports successifs et réguliers qui n'ont pas été perçus individuellement. Elle est apparue homogène avec toutefois quelques fines nappes de sables un peu plus grossiers et de gravillons. La couche contient aussi des argiles, en particulier à la base ou la texture devient sablo-argileuse.
Auteure : Odile Maufras
Documents : MN1004, MN1001

US 1030

Fait : FS1030
Sous : 1027
Sur : 1009. 1013
Secteur : TR3
Catégorie : creusement-comblement
Type : fosse, d'extraction de matériaux ?
Dimensions : long.obs.c. 600 cm larg. obs. 500 cm prof.obs. 80 cm
Description : voir FS1030.
Auteure : Odile Maufras
Photos : 11, 13, 14, 15, 28, 29, 30, 35, 36, 41, 42

FS1030

Secteur : TR3

Composition : 1013 : comblement de fosse.

1030 : Fosse, d'extraction de matériaux ?

Commentaire : grande fosse partiellement mise au jour dans la tranchée TR3, au nord de l'aménagement FS1012 dont il n'est pas exclu qu'elle en soit une partie. Elle a été dégagée d'est en ouest sur environ 6 m de long et sur 5 m du nord au sud. Son fond n'a été atteint que ponctuellement, il présente, à proximité du centre de la fosse, une profondeur de 0,80 m. Au centre, il devait être un peu plus profond. Les parois n'ont pas été observées, cependant la différence de niveau entre l'altitude du fond et celle des bords indique qu'elles étaient verticales ou très pentues. Le fond, à l'emplacement où il a été atteint est irrégulier : en partie plat et en partie sur-creusé de cuvettes. La fonction de cette fosse est sans doute la même que celle de sa voisine FS1012, quelle qu'elle soit. Dans une partie de la fosse, le comblement du fond, US 1013, est un ensemble de dépôts horizontaux de 2 à 6 cm d'épaisseur chacun, observés au total sur 1,6 cm (le fond n'a pas été atteint). Les dépôts sont constitués de matériaux remaniés du substrat, de charbons, de terre partiellement rubéfiée, de nappes de sable argileux gris verdâtre. Ces apports, assez rapides semble-t-il, sont les résidus d'un habitat ou d'une activité artisanale, non identifiée. Au-dessus, deux à quatre dépôts sablo-argileux ont été observés dans différents points de la fosse. Ils sont tous d'origine colluviale et se distinguent par de petites différences de couleur ou de structure. Vers le nord-est où l'on en compte deux, le plus ancien (US 1030-b) est de couleur brun foncé verdâtre. Il est plus argileux que sableux. Il présente les restes d'une structure litée qui s'est déformée par un début de pédogenèse. On note en effet le développement de nodules grenus et une certaine aération avec quelques vides racinaires. L'apport suivant, US 1030-a, est plus sableux qu'argileux, de couleur brun clair avec quelques lits d'un brun plus foncé. Sa structuration est prismatique et on y observe le début d'une pédogenèse très peu développée avec quelques vides racinaires seulement. La structure reste très compacte.

Auteure : Odile Maufra

US 1031

Sous : 1008

Sur : 1020

Secteur : TR2

Catégorie : couche agraire

Type : épaisseur du terrain brassée par un travail agricole

Dimensions : épais.15

Description : numéro attribué, à l'extrémité nord-ouest de la tranchée TR2 à la partie inférieure de la couche 1008, partie qui se distingue par une structure un tout petit peu plus compacte. Voir US 1008.

Auteur(e)(s) : David-Tosna

Documents : MN1004, MN1005

Photos : 46, 47, 51

US 1032

Sous : 1014. 1015. 1022. 1024. 1025.

1015. 1022. 1024

Sur : 1009

Secteur : TR2

Catégorie : couche de sédimentation naturelle

Type : substrat dégradé

Description : partie supérieure du substrat 1009 qui s'est dégradée, probablement Sous : l'effet du développement d'une pédogenèse. Cette épaisseur de terrain se présente Sous : la forme de sables jaunes et blancs très compacts fendus par des vides verticaux qui se sont remplis de colluvions sablo-limoneuses brun moyen. Au nord-ouest de la tranchée TR2, la seule où cette dégradation est développée, les vides colmatés de limon se présentent parfois comme des failles verticales de 2 à 3 cm d'épaisseur.

Auteure : Odile Maufra

Documents : MN1005

Photos : 51

Inventaire analytique des vestiges mobiliers

Les mobiliers ont été inventoriés et identifiés par Mathieu Ott (céramique), Odile Maufras (objets en pierre, faune) et Vincent Mourre (Un objet potentiellement préhistorique).

Le matériel a été lavé à l'eau, séché naturellement et conditionné en sachet par matière (Céramique, faune, pierre, autre) et par contexte de provenance. L'ensemble forme un lot peu conséquent qui est groupé dans une seule boîte en carton intitulée « OA 111638 – Montpellier (34) rue Gaston Bachelard. Resp. Op : Odile Maufras/Inrap – Diagnostic 2019 – MOBILIER (boîte unique) ». La boîte mesure 35 x 27-5 x 10 cm.

CERAMIQUE

US 1006 : 1 lot de 13 fragments, soit 11 fragments de céramique sableuse réductrice médiévale ; 2 fragments de céramique sableuse oxydante médiévale.

Typologie : céramique sableuse réductrice médiévale : 1 bord SABL-RED-MED bd1a.

Datation : 900-1200

US 1010 : 1 lot de 5 fragments, soit : 5 fragments de céramique sableuse réductrice médiévale.

Typologie : céramique sableuse réductrice médiévale : 1 bord SABL-RED-MED bd3 ; 1 bord SABL-RED-MED bd5b.

Datation : 800-1200

US 1012 : 1 lot de 7 fragments, soit 6 fragments de céramique sableuse réductrice médiévale ; 1 fragment de céramique orangée à inclusions calcaires médiévale.

Typologie : céramique orangée à inclusions calcaires médiévale : 1 fond - céramique sableuse réductrice médiévale : 1 bord de bec SABL-RED-MED bc2 ; 1 bord SABL-RED-MED bd2a.

Datation : 1100-1250

Remarque : le *terminus ante quem* est basé sur l'absence de céramique glaçurée médiévale sur le site, pourtant proche du milieu urbain.

US 1015 : 1 lot de 3 fragments, soit 1 fragment de céramique kaolinitique oxydante médiévale ; 2 fragments de céramique sableuse réductrice médiévale.

Typologie : céramique sableuse réductrice médiévale : 1 bord SABL-RED-MED bd2a ; 1 bord SABL-RED-MED bd3.

Datation : 1100-1250

Remarque : le *terminus post quem* est basé sur la présence d'un tesson de céramique kaolinitique oxydante. Le *terminus ante quem* est basé sur l'absence de céramique glaçurée médiévale sur le site, pourtant proche du milieu urbain.

US 1016 : 1 lot de 35 fragments, soit 17 fragments de céramique orangée à inclusions calcaires médiévale ; 3 fragments de céramique sableuse oxydante médiévale ; 3 fragments de céramique kaolinitique réductrice médiévale ; 12 fragments de céramique sableuse réductrice médiévale

Typologie : céramique orangée à inclusions calcaires médiévale : 1 bord de bec OR-CALC-MED bc4 ; 1 bord OR-CALC-MED bdA2 - céramique sableuse oxydante médiévale : 1 anse d'anse SABL-

OX-MED a1 - céramique sableuse réductrice médiévale : 1 fond de fond SABL-RED-MED fd1.

Datation : 1100-1250

Remarque : La céramique sableuse oxydante médiévale est une production du Mas-Viel (dite rouge polie des garrigues) : 2 objets au moins : un bec ponté isolé, plus un pot globulaire de type A2 avec anse rattachée à la lèvre et bec ponté, de 12 cm de diamètre. A proximité de Mas-Viel, un pot similaire a été trouvé vers 1910 à l'occasion de travaux dans le voisinage du Mas de Caravette (Breichner *et al.* 2012 : 80, fig. 29, n°1). Il contenait un trésor dont ne subsiste aujourd'hui que cinq monnaies melgoriennes de type classique appartenant aux XII-XIII^e siècles. Le *terminus ante quem* du lot est basé sur l'absence de céramique glaçurée médiévale sur le site, pourtant proche du milieu urbain.

US 1021 : 1 lot de 1 fragment, soit 1 fragment de céramique kaolinitique réductrice médiévale.

US 1023 : 1 lot de 6 fragments, soit

Typologie : 2 fragments de céramique kaolinitique réductrice médiévale ; 3 fragments de céramique sableuse réductrice médiévale ; 1 fragment d'amphore africaine.

Remarque : le fragment d'amphore africaine tardive est résiduel dans ce lot.

US 1027 : 1 lot de 6 fragments, soit 6 fragments de céramique sableuse réductrice médiévale.

US 1029 : 1 lot de 2 fragments, soit 2 fragments de céramique vernissée sur engobe, l'une à vernis brun sombre (imitation de céramique brune d'Albisola), l'autre à décor de barbotine colorée.

Datation : 1600-1800

US 1030 : 1 lot de 36 fragments, soit 4 fragments de céramique orangée à inclusions calcaires médiévale ; 1 fragment de céramique sableuse oxydante médiévale ; 12 fragments de céramique kaolinitique réductrice médiévale ; 19 fragments de céramique sableuse réductrice médiévale.

Typologie : céramique kaolinitique réductrice médiévale : 1 bord KAOL-RED-MED bd1a ; 1 fond de fond KAOL-RED-MED fd1 ; 1 bord - céramique orangée à inclusions calcaires médiévale : 1 anse d'anse OR-CALC-MED a1 - céramique sableuse réductrice médiévale : 1 anse d'anse SABL-RED-MED a1 ; 1 bord de bec SABL-RED-MED bc3 ; 1 fond de fond SABL-RED-MED fd1.

Datation : 1100-1250

Remarque : Le *Terminus post quem* est basé sur la présence d'un fond de céramique orangée calcaire dite Mas Viel . Le *terminus ante quem* est basé sur l'absence de céramique glaçurée médiévale sur le site, pourtant proche du milieu urbain.

FAUNE

US 1006 : 1 lot de faune : 8 esquilles, fragments d'os ou de dent)
US 1010 : 1 lot de faune : 3 esquilles, fragments d'os ou de dent)
US 1016 : 1 lot de faune : 15 esquilles, fragments d'os ou de dent)
US 1023 : 1 lot de faune : 5 esquilles, fragments d'os ou de dent)
US 1030 : 1 lot de faune : 12 esquilles, fragments d'os ou de dent)

PIERRE

US 1016 : 3 objets :

Obj-1016-1 (pierre taillée : éclat de calcaire dur avec plusieurs enlèvements. Non datable : peu caractéristique, l'objet pourrait être un éclat préhistorique tout autant que moderne, tel un déchet de taille de pavé par exemple. Mesures : 82 x 48 x 21 mm. Photographies : 60, 61).

Obj-1016-2 (bouchon de pot à conserve, façonné dans une pierre détritique, gréseuse. La pierre est grossièrement circulaire (77 mm de diamètre) et présente une épaisseur irrégulière de 20 à 37 mm. Photographies : 62, 63).

Obj-1016-3 (pierre à aiguiser fragmentaire taillée dans une roche métamorphique très dure (schiste ?). L'objet est long, quadrangulaire, avec un petit côté taillé en biseau. L'autre côté a disparu. Il est de section rectangulaire, de 4 cm sur 3. Il est conservé sur 10,1 cm de long. Il présente, sur deux des faces longues, un polissage et, sur trois des longues arêtes, une érosion due à l'usage. L'extrémité conservée, en biseau, présente, elle aussi, un polissage d'utilisation, d'usage. Photographies : 64. La taille de l'objet indique qu'il a pu servir à affûter des lames de grade taille : usage domestique, artisanal ou agricole).

AUTRE

US 1016 : 1 scorie très peu dense de matière indéterminée : terre crue de four qui a brûlé et s'est vitrifiée ?

Inventaire des photographies

NB : tous les clichés existent en format numérique uniquement.

Photographie 1

Sujet. Vue d'ensemble du terrain à diagnostiquer avant intervention archéologique.

Auteure : Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 2

Sujet. Stratification de la partie haute de la tranchée TR1. («log» 1-1).

US et Faits :

1007, 1008, 1009

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 3

Sujet. Fosse de plantation récente (début XXe siècle ?) au sud de la tranchée TR1.

US et Faits : 1001, RTP1001

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 4

Sujet. Stratification de la partie basse de la tranchée TR1. («log» 1-2).

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1020

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 5

Sujet. Stratification de la partie orientale de la tranchée TR2. («log» 2-1).

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1020, 1021, 1022

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 6

Sujet. Fosse de plantation récente (début XXe siècle ?) au centre de la tranchée TR1. Les racines sont encore présentes à l'intérieur.

US et Faits : 1002, FS1002

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 7

Sujet. Fosse de fonction indéterminée au centre de la tranchée TR1.

US et Faits : 1003, FS1003

Auteur : David Tosna

Photographie 8

Sujet. Fosse de fonction indéterminée au centre de la tranchée TR1.

US et Faits : 1004, FS1004

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 9

Sujet. La fosse FS1005 dans la tranchée TR1.

US et Faits : 1005, FS1005

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 10

Sujet. La fosse FS1006 et le fossé qui la recoupe FO1010 au nord de la tranchée TR1.

US et Faits : 1006, FS1006, 1010, FO1010

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 11

Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR1 depuis le sud.

US et Faits : 1009, 1030, FS1030

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le sud

Photographie 12

Sujet. Stratification de la partie méridionale de la tranchée TR3. («log» 3-1).

US et Faits : 1007, 1019, 1008, 1009

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis l'est

Photographie 13

Sujet. Stratification de la partie centrale de la tranchée TR3. («log» 3-2).

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1019, 1027, 1030, FS1030

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis l'est

Photographie 14

Sujet. Stratification de la partie centrale de la tranchée TR3. («log» 3-3).

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1019, 1027, 1030, FS1030

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis l'est

Photographie 15

Sujet. Stratification de la partie nord de la tranchée TR3. («log» 3-4).

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1013, 1019, 1027, 1030, FS1030

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis l'est

Photographie 16

Sujet. La fosse FS1002 dans la tranchée TR1.

US et Faits : 1002, FS1002

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 17

Sujet. La fosse silo FS1014 dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1014, FS1014

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord

Photographie 18

Sujet. Le drain DR1011 dans la tranchée 2.

US et Faits : 1011, FS1011

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 19

Sujet. La fosse silo FS1015 dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1015, FS1015

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis l'est

Photographie 20

Sujet. La fosse-silo FS1017 dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1017, FS1017

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord

Photographie 21

Sujet. Le silo FS1016 dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1016, FS1016

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le sud

Photographie 22

Sujet. Les silos FS1014 (à gauche), FS1015 (à droite) et FS1016 (coupé au pied de la berme) dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1014, FS1014, 1015, FS1015, 1016, FS1016

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord

Photographie 23

Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR2 et des silos médiévaux au premier plan en cours de nettoyage.

US et Faits : 1014, FS1014, 1015, FS1015, 1016, FS1016, 1018, FS1018, 1023, FS1023, 1025, FS1025

Auteure : Odile Mauftras

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 24

Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR2 et des silos médiévaux au premier plan en cours de nettoyage.

US et Faits : 1014, FS1014, 1015, FS1015, 1016, FS1016, 1023, FS1023, 1024, FS1024, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'est

Photographie 25

Sujet. Les silos FS1014 (à gauche), FS1015 (à droite) et FS1016 (coupé au pied de la berme) dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1014, FS1014, 1015, FS1015, 1016, FS1016

Auteur : David Tosna
Cliché pris depuis le nord

Photographie 26

Sujet. Les silos FS1024 (à gauche), FS1023 (au centre), FS1025 (au-dessus de FS1023, partiellement hors emprise) et FS1015 (coupé à droite) dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1015, FS1015, 1023, FS1023, 1024, FS1024, 1025, FS1025

Auteur : David Tosna
Cliché pris depuis le nord

Photographie 27

Sujet. Stratification de la partie occidentale de la tranchée TR4. («log» 4-1).

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1019

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 28

Sujet. Stratification de la partie centrale de la tranchée TR3. («log» 3-2).

US et Faits : 1007, 1008, 1019, 1027, 1030

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'est

Photographie 29

Sujet. Stratification de la partie centrale de la tranchée TR3. («log» 3-3).

US et Faits : 1007, 1008, 1019, 1027, 1030

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'est

Photographie 30

Sujet. Stratification de la partie septentrionale de la tranchée TR3. («log» 3-4).

US et Faits : 1007, 1008, 1013, 1019, 1027, 1030

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'est

Photographie 31

Sujet. La grande fosse FS1012, probablement d'extraction de matériau à l'angle des tranchées TR4 et TR5. Ici, vue de la tranchée 5 depuis le nord avec le sondage profond central réalisé dans le comblement de la fosse.

US et Faits : 1012, FS1012

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord

Photographie 32

Sujet. Détail du remplissage du fond de la grande fosse FS1012, probablement d'extraction de matériau. Au fond, sur 0,30 à 0,40 m de haut, le substrat sableux du Miocène, US 1009.

US et Faits : 1009, 1012, FS1012

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord

Photographie 33

Sujet. La grande fosse FS1012, probablement d'extraction de matériau, et les dépôts de colluvions et de labour qui la masquent.

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1012, FS1012, 1019

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 34

Sujet. La grande fosse FS1012, probablement d'extraction de matériau, à l'angle des tranchées TR4 (à gauche) et TR5 (à droite).

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1012, FS1012, 1019

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 35

Sujet. La grande fosse FS1030, probablement d'extraction de matériau, de la tranchée TR5, vue du nord. Le sondage profond la perce et montre l'irrégularité de son fond (non atteint partout, formant des cuvettes).

US et Faits : 1030, FS1030

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord

Photographie 36

Sujet. Détail du sondage profond dans la grande fosse FS1030 (tranchée 3), probablement d'extraction de matériau. En jaune, le substrat du Miocène, en brun les cuvettes irrégulières au fond de la fosse. en bermes, les colmatages naturels, sédimentaires.

US et Faits : 1030, FS1030

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 37

Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR2 et des silos médiévaux au premier plan.

US et Faits : 1014, FS1014, 1015, FS1015, 1016, FS1016, 1023, FS1023, 1024, FS1024, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 38

Sujet. La fosse-silo FS1016 dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1016, FS1016

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le sud

Photographie 39

Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR2 et des silos médiévaux au premier plan.

US et Faits : 1014, FS1014, 1015, FS1015, 1016, FS1016, 1017, FS1017, 1023, FS1023, 1024, FS1024, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 40

Sujet. Le drain contemporain (début XXe siècle) DR1011 dans la tranchée TR2.

ATTENTION : le nord est mal placé sur le sol. Il est en réalité vers le premier plan.

US et Faits : 1016, FS1016

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord

Photographie 41

Sujet. La structure de la strate «a» du colmatage 1030 de la fosse FS1030.

US et Faits : 1030, FS1030

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'est

Photographie 42

Sujet. La structure légèrement grenue de la strate «b» du colmatage 1030 de la fosse FS1030.

US et Faits : 1030, FS1030

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'est

Photographie 43

Sujet. La fosse-silo FS1016 dans la tranchée TR2.

US et Faits : 1016, FS1016

Auteur : David Tosna
Cliché pris depuis le sud

Photographie 44

Sujet. Vue d'ensemble de l'extrémité septentrionale de la tranchée TR1 avec sa fosse et son fossé partiellement fouillés.

US et Faits : 1006, FS1006, 1010, FO1010

Auteur : David Tosna
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 45

Sujet. La fosse FS1006 recoupée par le fossé FS1010 à l'extrémité de la tranchée TR1.

US et Faits : 1006, FS1006, 1010, FO1010

Auteur : David Tosna
Cliché pris depuis l'est

Photographie 46

Sujet. La fosse-silo FS1017 dans la tranchée TR2. On la voit ici au sol et en partie basse de la berme, partiellement recouverte par la couche de pierre 1026. Au-dessus, les colluvions 1010 et 1021, ici indissociables), très similaires au matériau de colmatage du silo.

US et Faits : 1007, 1008, 1017, FS1017, 1018, 1020, 1021, 1026, 1031

Auteur : David Tosna
Cliché pris depuis le sud

Photographie 47

Sujet. Détail des couches de sédimentation colluviale 1020 surmontée

de 1021 et peut-être 1031 (couches brunes non dissociées ici parce qu'elles se confondent). En plus clair, au-dessus, les niveaux labourés US 1008, 1018 et la terre végétale 1007. A la base, les sables argileux jaunâtres du Miocène 1009. Les gros blocs de calcaire gréseux à droite sont à l'interface des couches U 1020 et 1031. Ils sont indépendants de la couche de pierre US 1026 qui est plus basse, sous l'US 1021.

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1018, 1020, 1021, 1031

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le nord

Photographie 48

Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR2 et des silos médiévaux au premier plan, après la fouille partielle de deux d'entre eux.

US et Faits : 1014, FS1014, 1015, FS1015, 1016, FS1016, 1017, FS1017, 1023, FS1023, 1024, FS1024, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 49

Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR2 et d'une partie des silos médiévaux après la fouille partielle de deux d'entre eux.

US et Faits : 1014, FS1014, 1015, FS1015, 1017, FS1017, 1023, FS1023, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 50

Sujet. Détail des silos FS1023 recoupant FS1025 et à droite le silo FS1014.

US et Faits : 1014, FS1014, 1023, FS1023, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 51

Sujet. Détail de la réaction stratigraphique entre le silo FS1016 (à droite) et son environnement sédimentaire (à gauche). La fosse recoupe la couche de cailloux blans US 1026 qui recouvre par ailleurs d'autres silos.

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1016, FS1016, 1018, 1020, 1021, 1026, 1031, 1032

Auteur : David Tosna

Cliché pris depuis le sud

Photographie 52

Sujet. Détail des silos FS1023 recoupant FS1025 et au fond le silo FS1014.

US et Faits : 1014, FS1014, 1023, FS1023, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras

Cliché pris depuis l'est

Photographie 53

Sujet. Détail du silo FS1023, en plan.

US et Faits : 1023, FS1023, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 54

Sujet. Détail du silo FS1023, en coupe.

US et Faits : 1023, FS1023

Auteure : Odile Maufras

Cliché pris depuis l'est

Photographie 55

Sujet. Détail des silos FS1023 recoupant FS1025.

US et Faits : 1023, FS1023, 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 56

Sujet. Détail du colmatage du silo FS1025 avec ses blocs, notamment celui taillé en creux qui est peut-être un mortier.

US et Faits : 1025, FS1025

Auteure : Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 57

Sujet. Détail des cailloux issus de la fouille du fond du silo FS1023.

US et Faits : 1023, FS1023

Auteure : Odile Maufras

Photographie 58

Sujet. Détail des cailloux issus de la fouille du silo FS1016.

US et Faits : 1016, FS1016

Auteure : Odile Maufras

Photographie 59

Sujet. Le terrain à l'issue du diagnostic, juste avant le rebouchage.

Auteur : Dévid Tosna

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 60

Secteur : TR2

Vert. : oui

Sujet. L'éclat de calcaire obj-1016-1, face supérieure.

US et Faits : 1016, obj-1016-1

Auteure : Odile Maufras

Photographie 61

Secteur : TR2

Vert. : oui

Sujet. L'éclat de calcaire obj-1016-1, face inférieure.

US et Faits : 1016, obj-1016-1

Auteure : Odile Maufras

Photographie 62

Secteur : TR2

Vert. : oui

Sujet. La bouchon obj-1016-2, première face.

US et Faits : 1016, obj-1016-2

Auteure : Odile Maufras

Photographie 63

Secteur : TR2

Vert. : oui

Sujet. La bouchon obj-1016-2, seconde face.

US et Faits : 1016, obj-1016-2

Auteure : Odile Maufras

Photographie 64

Secteur : TR2

Vert. : oui

Sujet. La pierre à aiguiser obj-1016-3 : quatre clichés pour les 4 faces.

US et Faits : 1016, obj-1016-2

Auteure : Odile Maufras

Inventaire des relevés de terrain - minutes de chantier

MN1001

Secteurs : TR5

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1012, FS1012, 1019, 1029

Type : coupe nord > sud

Description : coupe de la bordure de la grande fosse FS1012 de la tranchée TR5.

Échelles : 1 : 20e

Support : calque polyester A3

Auteurs : odile MaufRAS

MN1002

Secteurs : TR1

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1006, FS1006, 1010, FO1010, 1020, 1021

Type : coupe sud > nord

Description : coupe en travers du fossé FO1010 et de la fosse FS1006 au nord de la tranchée TR5.

Échelles : 1 : 20e

Support : papier millimétré A3

Auteure : Odile MaufRAS

MN1003

Description : Relevé initialement prévu mais non réalisé. La minute n'existe pas autrement que sous la forme d'un axe sur le relevé topographique et sur QGis.

MN1004

Secteurs : TR1

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1018, 1019, 1020, 1021, 1023, FS1023, 1025, FS1025, 1026, 1029, 1031, 1032

Type : coupe sud > nord

Description : coupe du silo FS1023 et partiellement de son voisin FS1025.

Échelles : 1 : 20e

Support : calque polyester A4

Auteurs : David Tosna, Odile MaufRAS

MN1005

Secteurs : TR1

US et Faits : 1007, 1008, 1009, 1018, 1016, FS1016, 1020, 1021, 1026, 1031, 1032

Type : coupe sud > nord

Description : coupe du silo FS1016 dans son contexte stratigraphique et sédimentaire.

Échelles : 1 : 20e

Support : calque polyester A4

Auteure : Odile MaufRAS

Chronologie

Moyen Âge
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

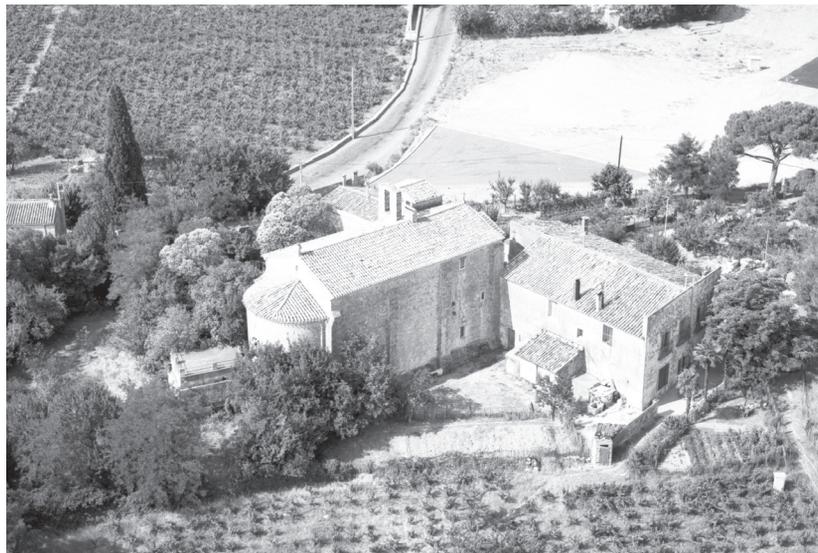
Économie agraire
Sédimentation naturelle

Mobilier

Céramique
Faune
Objets en pierre

Le projet de construction d'un immeuble de logements sur une petite parcelle 170 m au sud-ouest de l'église médiévale Saint-Michel de Montels a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique qui a été conduit en mai 2019. Celui-ci a livré quelques vestiges qui laissent supposer que le terrain est en bordure d'un village médiéval de type *villa* carolingienne. Il en a été trouvé quelques silos abandonnés au XII^e ou au début du XIII^e siècle qui sont peut-être l'extrémité d'un grand quartier de stockage collectif comme il en existe aux marges de l'habitat groupé languedocien des VII^e-XIV^e siècles. Deux grandes fosses, à vocation d'emprunt de matériaux ou de bassin de rétention, se trouvent au-delà de l'aire d'ensilage, un peu plus loin du village donc. Par ailleurs, un fossé et quelques fosses sans fonction identifiable complètent l'aperçu de l'occupation du secteur au Moyen Âge.

Le terrain concerné par le projet est en pente. Il a subi une forte érosion qui a tronqué les silos les plus anciens sur plus de 0,50 m de hauteur, puis une accrétion régulière par des colluvionnements qui ont rehaussé le niveau de circulation d'un bon mètre. Les premières colluvions sont médiévales et percées de silos, les suivantes sont médiévales et modernes ; elles masquent toutes les irrégularités du sol, en particulier les grandes fosses d'emprunt de matériaux, mais aussi des dépressions naturelles consécutives aux épisodes d'érosion. Elles sont à leur tour creusées, à l'époque contemporaine, par les fosses carrées régulièrement espacées d'une vigne.



L'église Saint-Michel de Montels dans son environnement rural des années 1970
Cl. M. Descossy © Inventaire général Région Occitanie

Code Inrap	D126899
Numéro de l'opération	SRA n° 1111638
Numéro de l'arrêté de prescription	SRA n° 76-2018-1024
Numéro de l'arrêté de désignation du responsable	SRA n° 76-2019-0444
Code INSEE	34172

Inrap

Midi-Méditerranée

561. rue Étienne Lenoir, Km Delta, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07 - Fax 04 66 36 29 13

www.inrap.fr